

Félicitations

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau VANSTAR et vous remercions d'avoir choisi ce véhicule.

Quel que soit le voyage que vous envisagez - avec un VANSTAR, vous avez toujours le bon compagnon de voyage : qu'il s'agisse d'une visite de ville, d'une excursion ou de vacances en famille. Le niveau de qualité élevé et la grande variabilité vont vous enthousiasmer. De nombreux détails utiles s'avèrent extrêmement pratiques en voyage et vous permettront de vivre des vacances encore plus détendues.

Chaque véhicule est fabriqué avec soin et la qualité est contrôlée sévèrement. Ces précautions permettent de garantir la longue durée de vie de nos produits.

Ce mode d'emploi contient principalement des indications de mise en service de votre VANSTAR. Il vous transmet toutes les informations et conseils importants afin que vous puissiez profiter pleinement de tous les avantages techniques de votre VANSTAR. Nous avons également pris en compte l'entretien, vous permettant ainsi de conserver la valeur de votre véhicule.

Vous obtenez en outre séparément les documents pour le véhicule porteur et les appareils intégrés divers.

Adressez-vous toujours à votre revendeur VANSTAR lorsque vous souhaitez exécuter des travaux d'entretien ou lorsque vous nécessitez de l'aide. Il connaît le mieux votre véhicule et est en mesure de répondre de manière rapide et fiable à tous vos souhaits.

A présent, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir, un bon repos et une bonne route avec votre VANSTAR.

1	Justificatifs	3	8.6	Fusibles.	43
1.1	Document du véhicule.	3	9	Appareils intégrés	45
1.2	Garantie.	3	9.1	Généralités	45
1.3	Plan d'inspection	4	10	Installation sanitaire	46
1.4	Justificatifs d'inspection.	5	10.1	Alimentation en eau, généralités.	46
1.5	Justificatif d'inspection inspection électrique.	6	10.2	Bidon d'eau.	46
2	Introduction	7	10.3	Bidon d'eaux usées.	47
2.1	Généralités	8	10.4	Circuit d'eau	48
2.2	Conseils relatifs à l'environnement	9	11	Entretien	49
3	Sécurité	10	11.1	Entretien extérieur.	49
3.1	Protection anti-incendie.	10	11.2	Entretien intérieur	49
3.2	Généralités	11	11.3	Notice d'entretien pour le toit relevable	50
3.3	Sécurité routière	11	11.4	Entretien en hiver	51
3.4	Système de remorquage.	12	11.5	Immobilisation.	51
3.5	Installation de gaz	13	12	Maintenance	54
3.6	Installation électrique.	14	12.1	Contrôles officiels	54
3.7	Circuit d'eau	15	12.2	Travaux d'inspection	54
4	Avant le voyage	16	12.3	Travaux de maintenance	54
4.1	Charge utile.	16	12.4	Pièces de rechange	55
4.2	Sécurité routière	19	12.5	Plaque signalétique.	56
5	En voyage	20	12.6	Autocollants d'avertissement et d'indication	56
5.1	Conduire avec le VANSTAR.	20	12.7	Changer les pneus	56
5.2	Vitesse de roulage.	20	13	Recherche de panne	57
5.3	Ceintures de sécurité	20	13.1	Installation électrique	57
5.4	Siège conducteur et siège passager.	21	13.2	Cuisine	57
5.5	Disposition des sièges.	22			
5.6	Fonctionnement du chauffage et du réchaud	22			
6	Mettre en place le VANSTAR	23			
6.1	Frein à main	23			
6.2	Raccordement 230 V.	23			
7	Habitation	24			
7.1	Portillon pour le raccordement 230 V, carré	24			
7.2	Aération.	24			
7.3	Porte coulissante.	25			
7.4	Faire pivoter les sièges	25			
7.5	Lampe à col de cygne	26			
7.6	Toit relevable.	26			
7.7	Campbox (équipement spécial).	31			
7.8	Monter la banquette avec Campbox Sleep (en option).	37			
7.9	Mettre en place la table.	38			
8	Installation électrique	39			
8.1	Indications générales de sécurité	39			
8.2	Réseau de bord 12 V	39			
8.3	Chargeur	41			
8.4	Survolteur	41			
8.5	Réseau de bord 230 V	42			

1.3 Plan d'inspection

Pos.	Pièce	Opération	Intervalle
1	Disjoncteur différentiel	Contrôle des fonctionnalités à chaque raccordement sur le réseau 230 V	semestriel
2	Articulations, charnières	Graisser	Annuellement
3	Chauffage, éclairage, fermetures de portillons des espaces de rangement et portes, ceintures de sécurité	Contrôle du fonctionnement	Annuellement
4	Toit relevable	Contrôle du fonctionnement et de l'étanchéité	Annuellement
5	Coussins	Contrôle visuel	Annuellement
6	Caoutchoucs et joints d'étanchéité	Contrôler l'usure	Annuellement
7	Installation d'air chaud	Contrôle de fonctionnement, le cas échéant nettoyer la roue du ventilateur	Annuellement
8	Installation électrique	Contrôle du fonctionnement	Annuellement

Sous réserve de modifications du plan d'inspection.

1.4 Justificatifs d'inspection

Remise

Date :

Signature et cachet du revendeur VANSTAR :

1. Année

Date :

Signature et cachet du revendeur VANSTAR :

- Aucun défaut constaté
- Défauts constatés :

Si à la suite du contrôle du véhicule des travaux supplémentaires s'avéraient nécessaires, l'exécution de ces travaux exigerait une passation d'ordre de la part du client. Veuillez observer également les intervalles de maintenance des différents fabricants d'appareils. Vous trouverez des remarques dans les documents de service ci-joints.

1.5 Justificatif d'inspection inspection électrique



- ▷ L'installation complète 230 V doit être inspectée tous les trois ans, ou tous les ans en cas d'utilisation fréquente, par un électricien qualifié, conformément à la norme VDE 0100.

3. Année

Date :

Signature et cachet de l'électricien :

Installation 230 V complète contrôlée :

- Aucun défaut constaté
- Défauts constatés :

6. Année

Date :

Signature et cachet de l'électricien :

Installation 230 V complète contrôlée :

- Aucun défaut constaté
- Défauts constatés :

Avant le premier démarrage, lire entièrement ce mode d'emploi !

Garder toujours le mode d'emploi dans le véhicule. Communiquer également toutes les consignes de sécurité à tout autre utilisateur.



- ▶ La négligence de ce symbole peut entraîner des dangers pour les personnes.



- ▷ La négligence de ce symbole peut provoquer l'endommagement externe ou interne du véhicule.



- ▷ Ce symbole renvoie à des recommandations ou à des particularités.



- ▷ Ce symbole indique un comportement respectueux de l'environnement.

Ce mode d'emploi contient des paragraphes dans lesquels sont décrits des équipements correspondant à certains modèles ou un équipement particulier. Ces paragraphes ne sont pas indiqués spécialement. Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de ces équipements spéciaux. C'est pourquoi l'équipement de votre véhicule peut être différent des schémas et descriptions.

Votre véhicule peut, en revanche, disposer d'autres équipements spéciaux qui ne sont pas décrits dans ce mode d'emploi.

Les équipements spéciaux sont décrits lorsque cela est nécessaire.

Veuillez tenir compte des modes d'emploi annexés.



- ▷ Les indications "à droite", "à gauche", "à l'avant", "à l'arrière" se rapportent toujours au véhicule positionné dans le sens de marche.
- ▷ Toutes les indications de dimensions et de poids sont des valeurs "approximatives".

Si, du fait du non-respect des indications données dans le mode d'emploi, des dommages devaient se manifester sur le véhicule, la garantie accordée serait annulée.

Nous essayons constamment d'améliorer la qualité de nos véhicules. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications de leur apparence, de leurs équipements et caractéristiques techniques, et espérons votre compréhension. De ce fait, le contenu du mode d'emploi ne donne droit à aucune revendication envers le fabricant. La notice contient les descriptions des équipements connus et déjà introduits sur le marché au moment de l'impression.

La reproduction, traduction ou duplication, même partielle, de ce manuel d'utilisation sans l'autorisation écrite du fabricant est interdite.

2.1 Généralités

Le véhicule est construit selon les règles de sécurité reconnues et sur la base des techniques de construction actuelles. Néanmoins, le non-respect des indications données dans ce mode d'emploi peut entraîner des blessures de personnes ou l'endommagement du véhicule.

Selon l'équipement, la boîte de premiers secours et le triangle de signalisation ne sont pas joints de série. Equiper le véhicule d'une boîte de premiers secours et d'un triangle de signalisation avant la première mise en service.

Utiliser uniquement le véhicule dans un état technique impeccable. Respecter les instructions du mode d'emploi.

Faire immédiatement réparer par des spécialistes les problèmes techniques qui menacent la sécurité des personnes ou du véhicule. Afin d'éviter des dommages plus importants, l'utilisateur doit respecter l'obligation de limitation du dommage subi en cas de dérangements.

Faire vérifier et réparer le système de freins du véhicule uniquement par un atelier spécialisé agréé.

D'éventuelles modifications de l'ensemble ne devront être entreprises qu'avec le consentement du fabricant.

Le véhicule est exclusivement réservé au transport de passagers. Les bagages et accessoires ne peuvent être transportés que si leur poids d'ensemble ne dépasse pas le poids total technique autorisé en charge.

Veillez respecter les délais de vérification et d'inspection prescrits par le fabricant.

2.2 Conseils relatifs à l'environnement



- ▷ Ne pas déranger le calme et la propreté de la nature.
- ▷ De façon générale : les eaux usées de toute nature et les déchets domestiques ne doivent pas être déversés dans les caniveaux de rue ni en pleine nature.
- ▷ Vider le réservoir d'eaux usées uniquement aux stations de vidange prévues à cet effet sur les terrains de camping ou aux emplacements de stationnement. Lors d'arrêts dans des villes et communes, respecter toujours les indications données dans les emplacements de stationnement ou se renseigner sur les stations d'évacuation.
- ▷ Récupérer les eaux usées à bord uniquement dans un bidon d'eaux usées ou bien si besoin dans d'autres flacons adaptés à cet effet.
- ▷ Vidanger le plus fréquemment possible le bidon d'eaux usées, même s'il n'est pas complètement plein (pour des raisons d'hygiène).
Rincer le bidon d'eaux usées et le tuyau d'évacuation à l'eau fraîche, si possible après chaque vidange.
- ▷ Même en voyage, les déchets domestiques en verre, les boîtes en fer-blanc, le plastique et déchets humides doivent être triés et séparés. Se renseigner dans chaque commune visitée sur les possibilités d'élimination des déchets. Les déchets domestiques ne doivent pas être vidés dans les poubelles des parkings.
- ▷ Vider aussi fréquemment que possible la poubelle dans les poubelles collectives ou les bennes prévues à cet effet. Cela vous évitera les odeurs désagréables et les amoncellements de déchets à bord.
- ▷ Ne pas laisser tourner inutilement le moteur du véhicule à l'arrêt. Un moteur froid libère une grande quantité de substances toxiques dangereuses, lorsqu'il tourne à vide. La température normale du moteur est atteinte plus rapidement en déplacement.
- ▷ Pour des séjours prolongés dans des villes et des communes, rechercher des aires spécialement aménagées pour les camping-cars. Se renseigner dans les communes respectives au sujet des possibilités de stationnement.
- ▷ Laisser toujours les emplacements de stationnement propres après votre départ.

3.1 Protection anti-incendie

3.1.1 Mesures préventives contre le feu



- ▶ Ne jamais laisser les enfants seuls dans le véhicule.
- ▶ Tenir les produits inflammables éloignés des appareils de chauffage et des appareils de cuisson.
- ▶ Les lampes peuvent être très chaudes. Lorsque la lampe est enclenchée, toujours respecter une distance de sécurité de 30 cm avec les objets inflammables. Risque d'incendie !
- ▶ Ne jamais utiliser d'appareils de chauffage ou d'appareils de cuisson portables.
- ▶ Seul du personnel spécialisé autorisé peut modifier l'installation électrique, l'installation de gaz ou les appareils intégrés.
- ▶ Les flammes du réchaud à gaz doivent toujours être recouvertes par des casseroles ou des poêles. Ne jamais faire fonctionner le réchaud à gaz sans casseroles ni poêles.

3.1.2 Lutte contre le feu



- ▶ Un extincteur à poudre doit se trouver en permanence dans votre véhicule. L'extincteur doit être homologué, contrôlé et se trouver à portée de main.
- ▶ Faire vérifier régulièrement l'extincteur par un spécialiste agréé. Observer la date de contrôle indiquée.
- ▶ L'extincteur n'est pas compris dans la livraison ¹⁾.
- ▶ Toujours garder une couverture antifeu à proximité de la cuisine.

¹⁾ L'extincteur est compris dans la livraison dans certains pays.

3.1.3 En cas d'incendie



- ▶ Evacuer tous les occupants.
- ▶ Couper l'alimentation électrique et l'isoler du réseau.
- ▶ Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz.
- ▶ Donner l'alarme et appeler les pompiers.
- ▶ Combattre l'incendie au cas où cela ne présente aucun risque.



- ▷ Ne pas encombrer les issues de secours.
- ▷ Observer les instructions d'emploi de l'extincteur.

3.2 Généralités



- ▶ L'oxygène contenu dans le véhicule est consommé par la présence de personnes et par l'utilisation des appareils à gaz. Il est donc nécessaire de renouveler continuellement l'oxygène. Dans ce but, des grilles d'aération doivent être installées dans le véhicule. Si le toit relevable est ouvert, la aération forcée est assurée. Ne pas couvrir ni boucher les aérations forcées, ni de l'intérieur ni de l'extérieur, p.ex. avec un matelas isotherme. Tenir dégagé l'accès des aérations forcées de la neige et des feuilles mortes. Il y a un risque d'étouffement du fait d'un taux élevé de CO₂.
- ▶ Tenir compte de la hauteur de passage des portes.
- ▶ Des lignes électriques sont disposées dans le sol. Ne percer en aucun cas de trous ni ne visser des vis dans le plancher. Danger d'électrocution ou de court-circuit dû à l'endommagement d'un câble électrique.



- ▷ Pour les appareils intégrés (chauffage, cuisine, glacière, etc.) ainsi que pour le véhicule de base (moteur, freins, etc.), ce sont les instructions d'emploi et les manuels correspondants qui sont déterminants. En tenir compte absolument.
- ▷ Lors du montage d'accessoires ou d'équipements spéciaux, les dimensions, le poids et le comportement routier du véhicule peuvent être modifiés. Certains ajouts montés nécessitent une mention spéciale dans les papiers du véhicule.
- ▷ N'utiliser que des jantes et des pneus adaptés au véhicule. On peut obtenir les informations relatives à la taille des jantes et des pneus dans les documents du véhicule ou en faire la demande auprès des revendeurs et des points de service après-vente agréés.
- ▷ A l'arrêt du véhicule, le frein à main doit être tiré fermement.



- ▷ Fermer absolument toutes les portes, portillons extérieurs et fenêtres avant de quitter le véhicule.
- ▷ Le triangle de signalisation et la boîte de premiers secours conformes à la norme DIN 13164 sont exigés par la loi et doivent se trouver dans le véhicule.
- ▷ Déplacer le véhicule uniquement dans la circulation routière si le conducteur possède un permis de conduire valable pour la classe de véhicule.
- ▷ Remettre tous les modes d'emploi du véhicule et des appareils installés au nouveau propriétaire, lors de la vente du véhicule.

3.3 Sécurité routière



- ▶ Avant chaque départ, contrôler le bon fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage, de la direction et des freins.
- ▶ Après une longue période de stationnement (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation de gaz par un service spécialisé.
- ▶ Avant le départ, rabattre le toit relevable et le verrouiller.



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer. Pendant le trajet, les sièges pivotants doivent rester bloqués dans le sens de la marche.
- ▶ Pendant le voyage, les personnes ne doivent prendre place que sur les sièges autorisés. Le nombre de sièges autorisés est indiqué dans les documents du véhicule.
- ▶ Avant chaque départ, attacher les ceintures et les laisser attachées pendant le trajet.
- ▶ Sécuriser toujours les enfants avec les dispositifs de sécurité prescrits pour leur taille et leur poids.
- ▶ Désactiver l'airbag passager si un siège auto pour enfants tourné vers l'arrière est utilisé sur le siège passager.
- ▶ N'installer les sièges enfants qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points ou aux points de fixation ISOFIX.
- ▶ Prendre la hauteur globale du véhicule en considération lors de trajets empruntant des passages souterrains, des tunnels ou tout autre passage du même genre (charges de toit comprises).
- ▶ En hiver, avant chaque départ, le toit devra être déneigé et dégivré.
- ▶ Pour les véhicules dotés d'une homologation pour camping-car, le bloc cuisine ne doit pas être retiré, faute de quoi l'homologation pour la route s'annule. En outre, une homologation pour camping-car n'est pas possible pour un véhicule 7 passagers.



- ▷ Avant chaque départ, répartir de façon homogène la charge transportée dans le véhicule (voir chapitre 4).
- ▷ Lors du chargement du véhicule et des escales, par exemple pour le chargement ultérieur de bagages ou de denrées alimentaires, il convient de respecter la masse maximale en charge techniquement admissible et les charges par essieu autorisées (voir les documents du véhicule).
- ▷ Avant chaque départ, fermer les portes d'armoires, tous les tiroirs et portillons.
- ▷ Avant chaque départ, fermer les fenêtres.
- ▷ Avant chaque départ, fermer tous les portillons extérieurs et verrouiller les serrures des portillons.

3.4 Système de remorquage



- ▶ Etre prudent lors de l'attelage ou du dételage d'une remorque. Risque d'accident et de blessure !
- ▶ Durant le rangement pour l'attelage ou le dételage, personne ne doit se trouver entre le véhicule tracteur et la remorque.

3.5 Installation de gaz

3.5.1 Instructions générales



- ▶ Avant chaque départ et avant de quitter le véhicule, fermer le robinet d'arrêt de gaz et le robinet principal.
- ▶ Lorsqu'on fait le plein, pendant le roulage ou dans le garage, aucun appareil (p. ex. chauffage) ne doit être en service s'il fonctionne sur le brûleur incorporé. Risque d'explosion !
- ▶ Si un appareil fonctionne avec un brûleur, ne pas faire fonctionner l'appareil dans des espaces clos (par exemple, dans un garage). Risque d'intoxication et d'étouffement !
- ▶ L'installation de gaz doit être réparée ou modifiée uniquement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Faire contrôler l'installation de gaz avant la mise en service par un atelier spécialisé agréé, conformément aux dispositions nationales. Ceci est également valable pour des véhicules qui sont retirés provisoirement de la circulation. En cas de modifications au niveau de l'installation de gaz, faire contrôler celle-ci immédiatement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Le régulateur de pression de gaz doit également être contrôlé. Le régulateur de pression de gaz doit être remplacé au plus tard après 10 ans. La responsabilité du remplacement incombe au propriétaire du véhicule.
- ▶ En cas de problème sur l'installation de gaz (odeur de gaz, consommation de gaz élevée), il y a un risque d'explosion ! Fermer immédiatement le robinet principal de la bouteille de gaz. Ouvrir les fenêtres et les portes et bien aérer.
- ▶ En cas de défaut à l'installation de gaz : Ne pas fumer, ne pas allumer de flamme nue et ne pas actionner d'interrupteur électrique (interrupteur d'éclairage etc.).
- ▶ Faire éliminer le défaut de l'installation de gaz par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Ne pas utiliser le réchaud à gaz comme source de chauffage.
- ▶ Lorsque le véhicule ou l'appareil à gaz n'est pas utilisé, fermer le robinet principal de la bouteille de gaz.
- ▶ Le système de sécurité d'allumage doit couper l'alimentation en gaz en l'espace d'une minute après l'extinction de la flamme. On entend alors un clic perceptible. Contrôler de temps en temps cette fonction.
- ▶ L'appareil à gaz intégré est conçu exclusivement pour l'exploitation avec du gaz butane. Le régulateur de pression du gaz ainsi que l'appareil à gaz intégré sont réglés pour une pression de service de 30mbar.
- ▶ Contrôler régulièrement l'étanchéité de la lyre au niveau du raccordement de la bouteille de gaz. La lyre ne doit être ni fissurée ni poreuse. Faire changer la lyre au plus tard 10 ans après la date de fabrication dans un atelier spécialisé agréé. L'exploitant de l'installation de gaz doit faire procéder au remplacement.
- ▶ En raison de sa fonction et de sa construction, le compartiment à gaz est un espace ouvert vers l'extérieur. Ne jamais recouvrir ni boucher la ventilation forcée incorporée. Le gaz sortant ne pourra sinon pas être évacué vers l'extérieur.
- ▶ Ne pas utiliser le compartiment à gaz comme rangement, vu le risque d'infiltration d'humidité.



- ▶ Le robinet principal de la bouteille de gaz doit être accessible.
- ▶ Uniquement raccorder des appareils à gaz (p.ex. grill) qui sont conçus pour une pression de service de 30 mbar.

3.5.2 Bouteille de gaz



- ▶ Ne transporter la bouteille de gaz que dans son compartiment.
- ▶ Installer la bouteille de gaz verticalement dans son compartiment.
- ▶ Arrimer solidement la bouteille de gaz contre tout mouvement et basculement.
- ▶ Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz avant de retirer le régulateur de pression du gaz et de la lyre de la bouteille.
- ▶ Raccorder le régulateur de pression de gaz ou le flexible de gaz à la bouteille de gaz à la main seulement. Ne pas utiliser d'outils.
- ▶ Utiliser uniquement des régulateurs de pression de gaz spécifiques avec soupape de sécurité pour l'utilisation dans les véhicules (inclus dans la livraison du véhicule neuf).
- ▶ N'utiliser que des bouteilles de gaz jusqu'à 2,8 kg, robinet de la bouteille de gaz y compris, avec dispositif de sécurité (par exemple, les bouteilles de Campingaz bleues R907). Le robinet de bouteille de gaz avec dispositif de sécurité ne fait pas partie de la bouteille Campingaz. Le Campstar est optimisé pour la bouteille Campingaz. Les autres bouteilles de gaz de même conception ne sont pas testées.
- ▶ Ne jamais bloquer les ouvertures de ventilation dans le plancher en dessous des bouteilles de gaz.
- ▶ Veiller à l'intégrité du système de dégazage.

3.6 Installation électrique



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.
- ▶ Avant l'exécution de travaux sur l'installation électrique, déconnecter tous les appareils et les lampes, débrancher la batterie et couper le véhicule du réseau.
- ▶ Utiliser uniquement des fusibles d'origine comportant les valeurs prescrites.
- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'origine du problème a été détectée et éliminée.
- ▶ Ne jamais ponter ni réparer des fusibles.

3.7 Circuit d'eau



- ▶ L'eau stagnant dans le bidon d'eau ou dans les conduites d'eau devient impropre à la consommation en peu de temps. Rincer pour cela minutieusement les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche avant chaque utilisation du véhicule. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau. Après chaque utilisation du véhicule, vidanger le bidon d'eau et les conduites d'eau.



- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés, sur le véhicule lui-même, ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.

4.1 Charge utile



- ▶ Une surcharge du véhicule et une pression de pneus erronée peuvent entraîner l'éclatement des pneus. La perte de la maîtrise du véhicule pourrait en être la conséquence.
- ▶ Adapter la vitesse à la charge utile. En cas de charge utile élevée, la distance de freinage est allongée.



- ▷ Ne pas dépasser la masse maximale autorisée (poids total autorisé en charge) indiquée dans les documents du véhicule du fait de la charge utile.
- ▷ Les accessoires intégrés et les équipements spéciaux réduisent la charge utile.
- ▷ Observer les charges par essieu indiquées dans les documents du véhicule.

Lors du chargement, tenir compte du fait que le centre de gravité de la charge utile se trouve directement au-dessus du plancher du véhicule. Les caractéristiques de tenue de route du véhicule pourraient sinon être modifiées.

4.1.1 Notions



- ▷ Dans le langage technique, la notion de "masse" a remplacé celle de "poids". Dans le langage courant, on parle encore de "poids". Pour une meilleure compréhension des paragraphes suivants, la notion de "masse" est uniquement utilisée dans les formulations consacrées.

Poids total autorisé en charge

Le poids total autorisé en charge est le poids qu'un véhicule ne doit jamais dépasser.

Le poids total autorisé en charge se compose du **poids en état de marche** et de la **charge utile**.

Le poids total autorisé en charge est indiqué par le constructeur (masse totale admissible) dans les papiers du véhicule dans le champ F.1.

Poids en état de marche

Le poids en état de marche est indiqué par le constructeur dans les papiers du véhicule dans le champ G.

Charge utile

La charge utile est constituée de :

- Charge conventionnelle
- Equipement supplémentaire
- Equipement personnel

Vous trouverez des explications concernant les différentes composantes de la charge utile dans le texte suivant.

Charge conventionnelle

La charge conventionnelle est le poids prévu par le fabricant pour les passagers.

La charge conventionnelle signifie : Pour chaque siège prévu par le fabricant, on compte 75 kg, quel que soit le poids réel des passagers. La place du conducteur est déjà comprise dans le poids en état de marche et **ne doit pas** entrer dans le calcul.

Le nombre de places est indiqué par le constructeur dans les papiers du véhicule dans le champ S.1.

Équipement supplémentaire

L'équipement supplémentaire comprend les accessoires et l'équipement spécial. L'équipement supplémentaire peut être par exemple :

- Dispositif d'attelage
- Galerie porte-bagages
- Store extérieur
- Porte-vélos ou porte-motos

Les poids des différents équipements optionnels sont à demander au constructeur.

Équipement personnel

L'équipement personnel comprend les objets transportés dans le véhicule qui ne sont pas compris dans la charge conventionnelle ni dans l'équipement supplémentaire. L'équipement personnel comprend par exemple :

- Denrées alimentaires
- Vaisselle
- Téléviseur
- Radio
- Vêtements
- Linges de lit
- Jouets
- Livres
- Produits d'hygiène

Font également partie de l'équipement personnel quel que soit l'endroit où ils se trouvent :

- Animaux
- Vélos
- Bateaux
- Planches à voile
- Equipements de sport

4.1.2 Calcul de la charge utile

- ▶ Le calcul d'usine de la charge utile s'effectue en partie sur la base de poids arrondis. Pour des raisons de sécurité, le poids total autorisé en charge ne doit en aucun cas être dépassé.
- ▶ Les papiers du véhicule n'indiquent que le poids total autorisé en charge et le poids en état de marche ; ils n'indiquent pas le poids réel du véhicule. Avant chaque départ, nous vous recommandons, pour votre propre sécurité, de peser le véhicule chargé (avec ses occupants) sur une balance publique.

La charge utile (voir chapitre 4.1.1) est la différence de poids entre

- le poids total autorisé en charge et
- le poids du véhicule en état de marche.

Exemple de calcul de la charge utile

	Masse à prendre en compte en kg	Calcul
Poids total autorisé en charge d'après les papiers du véhicule champ F.1	3100	
Poids en état de marche, équipement de base compris, d'après les papiers du véhicule champ G	- 2520	
Ce qui donne comme charge utile autorisée	580	
Charge conventionnelle, p.ex. 3 personnes à 75 kg	- 225	
Équipement supplémentaire	- 40	
Ce qui donne pour l'équipement personnel	= 315	

Le calcul de la charge utile à partir de la différence entre le poids total autorisé en charge et le poids en état de marche indiqué par le fabricant est une valeur théorique.

La charge utile effective ne peut être mesurée que lorsque le véhicule est pesé sur une balance publique, avec des réservoirs remplis (carburant et eau), et un équipement supplémentaire complet.

4.1.3 Comment charger correctement le véhicule



- ▶ Pour raisons de sécurité, ne jamais dépasser le poids total autorisé en charge.
- ▶ Répartir uniformément le chargement du côté gauche et du côté droit du véhicule.
- ▶ Répartir la charge de façon équilibrée sur les deux essieux. Pour ce faire, tenir compte des charges à l'essieu indiquées dans les papiers du véhicule. En outre, prendre en compte la capacité de charge permise des roues.
- ▶ Ranger tous les objets de telle sorte qu'ils ne puissent pas glisser.
- ▶ Ranger les objets lourds (auvent, boîtes de conserves et autres) à proximité de l'essieu. Les espaces de rangement dont les portes ne s'ouvrent pas dans le sens de marche du véhicule conviennent particulièrement au rangement des objets lourds.
- ▶ Empiler les objets légers (linge) dans les compartiments de rangement situés au niveau du toit.

4.1.4 Charge sur le toit



- ▷ Un porte-bagages de toit est disponible auprès des magasins d'accessoires. Le montage et la charge de toit disponible en tenant compte du toit relevable se trouvent dans les instructions d'utilisation et d'installation du porte-bagages de toit. Nous recommandons un montage par un professionnel dans un atelier correspondant. Si la charge autorisée du toit est dépassée, le fabricant n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels dommages.

4.2 Sécurité routière



- Vérifier régulièrement la pression des pneus avant chaque départ ou toutes les 2 semaines. Une pression de pneu erronée peut être la cause d'une usure supplémentaire et peut endommager les pneus et entraîner une crevaison. La perte de la maîtrise du véhicule pourrait en être la conséquence.

Avant chaque départ, passer en revue la liste de contrôle :

N°	Contrôles	Contrôlé
Véhicule de base		
1	Tous les papiers du véhicule sont à bord	
2	Les pneus sont dans un état correct	
3	L'éclairage du véhicule, les feux arrières et de recul fonctionnent	
4	Le niveau d'huile du moteur, de la boîte de vitesses et du réservoir hydraulique de direction a été contrôlé	
5	Le liquide de refroidissement et le liquide du lave-glace ont été remplis	
6	Les freins fonctionnent	
7	Les freins réagissent de façon régulière	
8	Le véhicule conserve sa stabilité de trajectoire pendant le freinage	
Structure habitable extérieur		
9	Store extérieur enroulé entièrement	
10	Toit déneigé et dégivré (en hiver)	
11	Raccordements extérieurs coupés et conduites rangées	
12	Toit relevable rabattu, fermé, verrouillé et sécurisé	
13	Portillons extérieurs et portes fermés et verrouillés	
14	Hauteur totale du véhicule constatée et notée, y compris la galerie porte-charge chargée. Noter la hauteur du véhicule et la garder à portée de main dans la cabine de conduite	
Structure habitable intérieur		
15	Table rangée	
16	Objets en vrac rangés ou fixés	
17	Points de dépôt ouverts vidés	
18	Tous les tiroirs et portillons fermés	
19	Sièges enfants montés sur les places pourvues de ceintures à trois points ou fixations ISOFIX	
20	Verrouillage du siège pivotant du siège conducteur et du siège passager dans le sens de la marche	
21	Banquette convertie en position de conduite	
22	Dispositifs occultants enlevés dans la cabine de conduite	
23	Grilles d'aération rangées	

5.1 Conduire avec le VANSTAR



- ▶ Aux places assises équipées d'une ceinture de sécurité, toujours attacher la ceinture pendant le trajet.
- ▶ Ne jamais ouvrir la ceinture de sécurité pendant le trajet.
- ▶ Les passagers doivent rester assis aux places prévues à cet effet.
- ▶ Il est interdit d'ouvrir le verrouillage de la porte.



- ▷ Rouler lentement sur les routes en mauvais état.



- ▷ Si ces consignes ne sont pas respectées, le fabricant déclinera toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages.
- ▷ Respecter les mesures de sécurité mentionnées au chapitre 3.

5.2 Vitesse de roulage



- ▶ Le véhicule est équipé d'un moteur puissant. Des réserves suffisantes sont ainsi disponibles dans les situations de roulage difficiles. Cette puissance élevée permet d'atteindre une vitesse maximale élevée et exige une qualité de conduite supérieure à la moyenne.
- ▶ Le véhicule offre une large surface d'exposition au vent. Un vent latéral soudain représente un danger particulier.
- ▶ Un chargement mal réparti ou unilatéral modifie la tenue de route.
- ▶ Des conditions de circulation difficiles peuvent régner sur des trajets inconnus et des situations de circulation soudaines peuvent survenir. Aussi, dans l'intérêt de votre sécurité, adaptez votre vitesse de conduite aux situations de circulation ainsi qu'à votre environnement.
- ▶ Respecter les limitations de vitesse légales du pays.

5.3 Ceintures de sécurité

Le véhicule est équipé dans l'espace habitable, aux places pour lesquelles une ceinture de sécurité est prescrite par la loi, de ceintures de sécurité automatiques à trois points. Des fixations ISOFIX sont montées sur les sièges arrières. Les dispositions nationales en vigueur s'appliquent pour le port de la ceinture.



- ▶ Avant chaque départ, attacher les ceintures et les laisser attachées pendant le trajet.
- ▶ Ne pas endommager ni coincer les ceintures. Faire remplacer les ceintures de sécurité endommagées par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Ne pas modifier les fixation des ceintures, l'enrouleur automatique et les boucles de fermeture des ceintures.
- ▶ S'assurer de temps en temps que la fixation des ceintures de sécurité tient bien.



- ▶ Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que pour **une** personne adulte.
- ▶ Ne pas attacher des personnes et des objets ensemble.
- ▶ Les ceintures de sécurité ne sont pas adéquates pour les personnes d'une taille inférieure à 150 cm. Dans ce cas, utiliser en plus des dispositifs de retenue. Tenir compte du certificat de contrôle.
- ▶ N'installer les sièges enfants qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points.
- ▶ (Faire) remplacer les ceintures de sécurité utilisées après un accident.
- ▶ Pendant le trajet, ne pas incliner le dossier du siège trop fortement vers l'arrière. L'effet de la ceinture de sécurité ne serait plus garanti.

5.3.1 Comment attacher correctement la ceinture de sécurité



- ▶ Ne pas tordre la ceinture. La ceinture doit reposer à plat sur le corps.
- ▶ Pour ajuster la ceinture de sécurité, adopter une position correcte.

5.4 Siège conducteur et siège passager



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer.
- ▶ Pendant le trajet, maintenir les sièges en position bloquée et ne pas les faire pivoter.



- ▷ Le siège conducteur et celui du passager sont des composantes du véhicule porteur suivant le modèle et la variante d'équipement. Le réglage des sièges est dans ce cas décrit dans le mode d'emploi du véhicule porteur.

5.5 Disposition des sièges



- ▶ Pendant le voyage, les personnes ne doivent prendre place que sur les sièges autorisés. Le nombre de sièges autorisés est indiqué dans les documents du véhicule.
- ▶ Le porte de ceinture de sécurité est obligatoire sur les sièges.
- ▶ Ne jamais installer la banquette biplace d'origine du côté droit dans le sens de la marche, ne jamais installer la banquette convertible du côté gauche. Les ceintures de sécurité ne peuvent sinon pas être utilisées à toutes les places.

5.6 Fonctionnement du chauffage et du réchaud



- ▶ Lorsqu'on fait le plein, pendant le roulage ou dans le garage, aucun appareil (p. ex. chauffage) ne doit être en service s'il fonctionne sur le brûleur incorporé. Risque d'explosion !

L'emplacement du bec de remplissage de carburant est donné dans le mode d'emploi du véhicule de base.

6.1 Frein à main



- ▶ Lorsque le frein à main est desserré, le véhicule peut se déplacer, par exemple lorsqu'il se trouve sur des cales.

A l'arrêt du véhicule, le frein à main doit être tiré fermement.



- ▷ Le frein à main serré peut entraver la rotation du siège du conducteur. Si nécessaire, desserrer brièvement le frein à main.

6.2 Raccordement 230 V

Le véhicule peut être relié à un réseau d'alimentation de courant externe en 230 V (voir chapitre 8).

7.1 Portillon pour le raccordement 230 V, carré

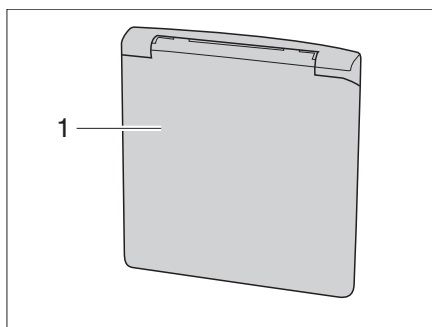


Figure 1 Clapet pour prise 230 V

Ouvrir : ■ Saisir le portillon extérieur (Figure 1,1) dans le bas et le faire pivoter vers le haut.

Fermer : ■ Faire basculer vers le bas le portillon extérieur et le fermer.

7.2 Aération



L'oxygène contenu dans le véhicule est consommé par la présence de personnes et par l'utilisation des appareils à gaz. Il est donc nécessaire de renouveler continuellement l'oxygène. Veillez à assurer une ventilation permanente en ouvrant le toit relevable ou en ouvrant une fenêtre. Si le toit relevable est ouvert, l'aération forcée est assurée.



▷ Dans certaines conditions météorologiques, des eaux de condensation peuvent se constituer sur les objets métalliques, malgré une ventilation suffisante (p.ex. sur le vissage du mécanisme de roulement sur plancher).

Eau de condensation

Par une ventilation fréquente et précise, assurer un échange d'air continu. C'est seulement de cette façon qu'il est possible d'empêcher la formation d'eau de condensation par temps froid. En combinant le chauffage avec la ventilation, la répartition de l'air et l'aération, vous obtiendrez un climat agréable à l'intérieur du véhicule durant les saisons froides et le camping d'hiver. Pour éviter les courants d'air, fermer les buses de sortie d'air sur le tableau de bord et régler la répartition de l'air du véhicule porteur sur circulation d'air. Aérer de temps en temps le véhicule lors de périodes d'immobilisation prolongées surtout en été en raison de l'accumulation de chaleur.

7.3 Porte coulissante



- ▶ Veiller ne pas se pincer les doigts ou d'autres parties du corps lors de la fermeture de la porte coulissante.
Lors de la fermeture de la porte coulissante, il ne doit pas y avoir de personnes dans la zone de fermeture.
- ▶ Veiller à ce que des enfants n'actionnent pas la porte coulissante sans surveillance.
- ▶ Désactiver la sécurité enfant dans le Campstar pendant l'utilisation de l'espace habitat (sortie de secours).
- ▶ Avec la porte coulissante électrique (équipement spécial), respecter le mode d'emploi du fabricant du véhicule.

Activer/désactiver la sécurité enfant



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires sur la sécurité enfant intégrée dans le mode d'emploi du fabricant du châssis.

7.4 Faire pivoter les sièges



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer. Pendant le trajet, les sièges pivotants doivent rester bloqués dans le sens de la marche.
- ▶ Lorsque le frein à main est desserré, le véhicule peut se déplacer, par exemple lorsqu'il se trouve sur des cales.



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires sur les possibilités de réglage des sièges dans le mode d'emploi du fabricant du châssis.

7.5 Lampe à col de cygne

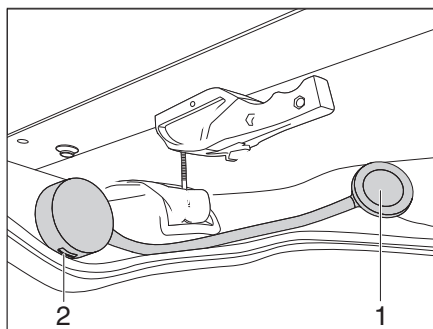


Figure 2 Lampe à col de cygne

Une lampe à col de cygne (Figure 2,1) est installée sous la couchette. Le socle de la lampe à col de cygne est équipé d'un port USB (5 V DC, 1 A) (Figure 2, 2).

Allumer/éteindre la lampe à col de cygne

- Toucher le corps de la lampe à col de cygne.
La lampe à col de cygne s'allume.
- Toucher à nouveau le corps de la lampe à col de cygne.
La lampe à col de cygne s'éteint.



Sur les véhicules sans pack E, la lampe à col de cygne et l'éclairage du toit relevable sont alimentés par la batterie de démarrage.

- ▷ Veillez à charger régulièrement la batterie de démarrage afin d'éviter une décharge profonde.

Sur les véhicules sans pack E, le fusible se trouve au sol sur la colonne A côté passager.

7.6 Toit relevable



- ▶ Avant le départ, rabattre le toit relevable.



La structure de la toile de tente du toit relevable présente de minuscules trous. Ceci est tout à fait normale – les trous se referment dès que la tente est humide et que les fibres se gonflent.

Colonne d'eau pour le soufflet en tissu selon le fabricant : 100 mm × 24 h

- ▷ Suivre les instructions d'utilisation et de maintenance du fabricant.

7.6.1 Ouvrir le toit relevable

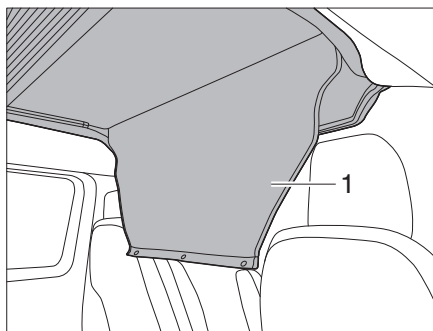


Figure 3 Enrouler la protection de la trappe d'accès

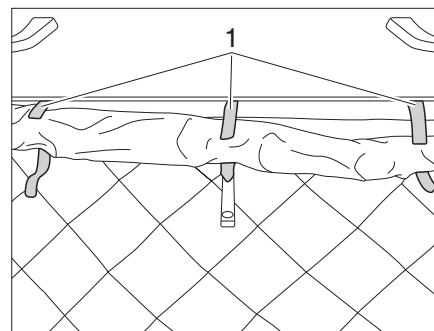


Figure 4 Ouvrir les bandes Velcro

- Ouvrir et enrouler le recouvrement d'accès (Figure 3,1).
- Ouvrir trois bandes Velcro (Figure 4,1) du soufflet en tissu.

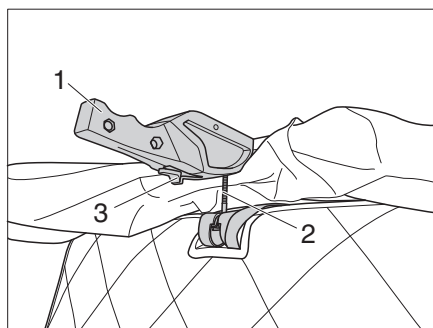


Figure 5 Desserrer les verrouillages

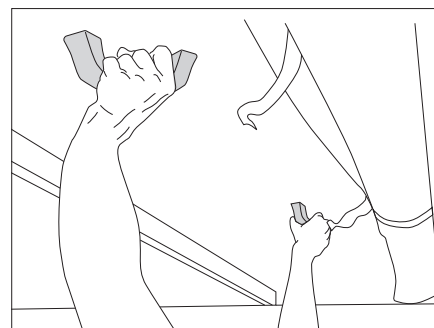


Figure 6 Relever le toit relevable

- Appuyer sur le levier de sécurité (Figure 5,3) vers l'avant et tirer simultanément sur le dispositif de verrouillage (Figure 5,1) à gauche et à droite vers le bas.
- Extraire le boulon (Figure 5, 2) du logement de verrouillage.
- Pousser à deux mains le toit relevable vers le haut (Figure 6).
- Rabattre la couchette vers le haut pour obtenir une hauteur debout.

7.6.2 Utiliser la couchette



- ▶ La surface de couchage au niveau du toit relevable peut supporter un maximum de 200 kg.
- ▶ Utiliser la surface de couchage du toit relevable uniquement lorsque la protection antichute est en place.
- ▶ Lors de l'accès à la couchette, ne pas s'appuyer sur les accoudoirs des sièges du conducteur et du passager.
- ▶ En particulier avec les enfants de moins de 6 ans, veiller toujours à ce qu'ils ne puissent pas tomber de la couchette.

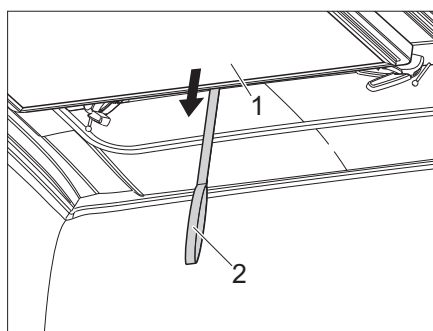


Figure 7 Tirer la couchette vers le bas

Préparation de la couchette

- Tirer la couchette (Figure 7,1) vers le bas par la sangle (Figure 7,2).

7.6.3 Poser une protection antichute



- ▷ Poser la protection antichute uniquement lorsque les personnes se trouvent déjà dans le toit relevable.

Pour empêcher les enfants de tomber de la zone de couchage, la protection antichute peut être fixée au toit relevable.

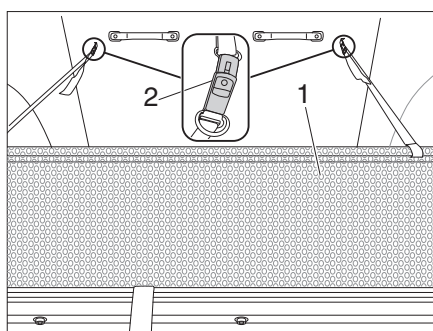


Figure 8 Dispositif de protection contre les chutes

Accrocher le dispositif de protection contre les chutes :

- Retirer la protection antichute (Figure 8,1) de dessous le matelas.
- Fixer la protection antichute au toit relevable à l'aide d'une boucle de sangle (Figure 8,2).

Décrocher et ranger le dispositif de protection contre les chutes :

- Enlever la boucle de sangle (Figure 8,2).
- Ranger la protection antichute (Figure 8,1) sous le matelas.

7.6.4 Fonction panoramique du toit relevable



Dommmages possibles au tissu de la toile et à la fermeture éclair.

- ▷ En fermant la fermeture éclair, tirer le toit relevable vers le bas afin que la fermeture ne soit pas sous tension (Figure 10).

Le toit relevable surélevé peut être ouvert à l'aide d'une fermeture éclair.

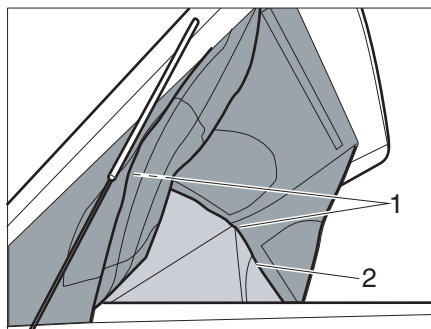


Figure 9 Fonction panoramique

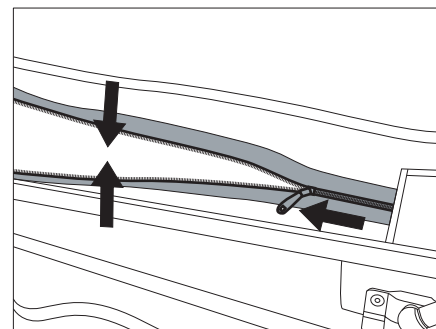


Figure 10 Soulager la fermeture éclair

Ouvrir le toit relevable (fonction panoramique) :

- Ouvrir le toit relevable (voir le chapitre 7.6.1).
- Ouvrir la fermeture éclair (Figure 9,2) tout autour du toit relevable.
- Fixer les parois latérales et la paroi frontale au toit relevable en haut à l'aide de fermetures Velcro (Figure 9,1).

Fermer le toit relevable :

- Desserrer les attaches Velcro des parois latérales et du panneau avant du toit relevable en haut.
- Tirer le toit relevable légèrement vers le bas et fermer la fermeture éclair.
- Fermer le toit relevable (voir chapitre 7.6.5).

7.6.5 Fermer le toit relevable



- ▷ Avant de fermer le toit relevable, ouvrir au moins une porte du véhicule. Danger de dommage matériel suite à la surpression.
- ▷ Avant de fermer le toit relevable, abaisser la couchette (Figure 7,1). **Ne pas** abaisser simultanément la couchette et le toit relevable.
- ▷ Lors de la fermeture du toit relevable, veiller à ce que les soufflets en tissu ne soient pas coincés.
- ▷ Avant le trajet, vérifier que les leviers de fermeture des dispositifs de verrouillage (Figure 13, 1) à gauche et à droite sont correctement tendus. Si nécessaire, ajuster le verrouillage selon les instructions du fabricant.
- ▷ Il ne doit pas y avoir d'objets ou de draps entre la coque du toit et le couchage : risque de dommages !
- ▷ Le toit relevable ne peut être fermé qu'avec le matelas d'origine.
- ▷ Veiller à ce que le matelas ne dépasse pas la surface de couchage vers l'arrière.

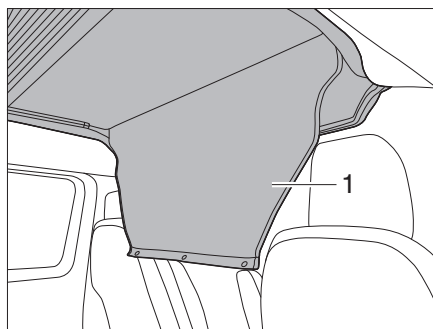


Figure 11 Dérouler le recouvrement d'accès

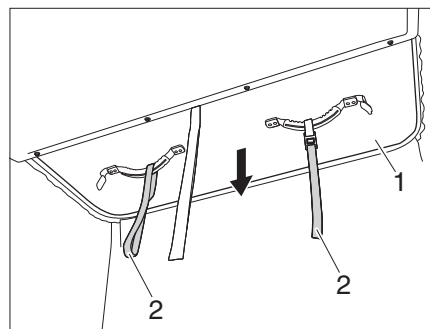


Figure 12 Tirer le toit relevable vers le bas

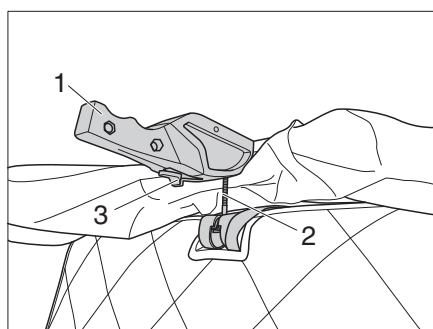


Figure 13 Serrer le verrouillage

- Ouvrir la porte du véhicule.
 - Dérouler le recouvrement d'accès (Figure 11,1).
 - Tirer la couchette (Figure 7,1) vers le bas par la sangle (Figure 7,2).
 - Tirer **lentement** le toit relevable (Figure 12, 1) vers le bas sur les dispositifs de retrait (Figure 12, 2), en regardant vers l'arrière, et observer si le soufflet en tissu tombe correctement vers l'intérieur.
 - Insérer le boulon (Figure 13, 2) dans le logement de verrouillage.
 - Appuyer sur les systèmes de verrouillage (Figure 13,1) à gauche et à droite vers le haut.
 - Vérifier que le boulon de fermeture (Figure 13, 2) n'a pas de jeu.
 - Enrouler soigneusement le soufflet en tissu dans la zone du verrouillage et le fixer avec trois bandes Velcro (Figure 4,1).
 - Fermer le recouvrement d'accès (Figure 11,1) avec les boutons-pressions.
- ▷ Si le boulon de fermeture (Figure 13, 2) présente un jeu trop important et que le toit relevable ne se ferme pas correctement, il est nécessaire d'ajuster le dispositif de verrouillage (voir chapitre 12.3.2).



7.7 Campbox (équipement spécial)

La Campbox (équipement spécial) se trouve à l'arrière du véhicule et contient différentes boîtes avec des tiroirs. Les différentes boîtes se montent et se démontent aisément dans l'habitacle du véhicule via un système de fixation rapide Quick Fix.

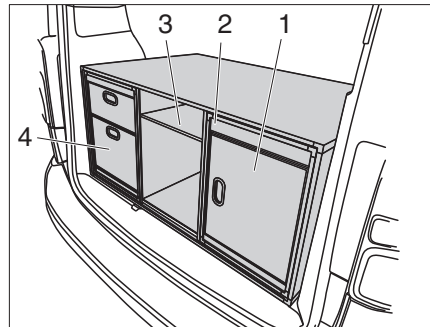


Figure 14 Campbox

- 1 Module Lavage avec bidon d'eau fraîche et bidon d'eaux usées
- 2 Prises USB (2x)
- 3 Pare-vent pour réchaud à 2 flammes
- 4 Tiroir amovible avec espace de rangement

7.7.1 Démontez et montez le module Lavage

Le module Lavage peut être démonté si nécessaire. Le robinet d'eau (Figure 15, 1) et la fonction charge de la prise USB peuvent continuer à être utilisés même à l'état démonté. Avec la batterie de la Campbox chargée disposée sur la face arrière du module Lavage, celui-ci peut également être utilisé à l'extérieur.



- ▷ Pour réduire le poids du module Lavage, retirer les deux bidons avant de procéder au démontage.

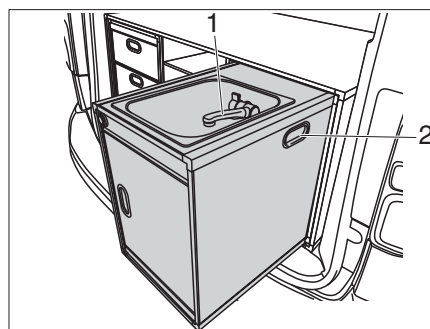


Figure 15 Module Lavage

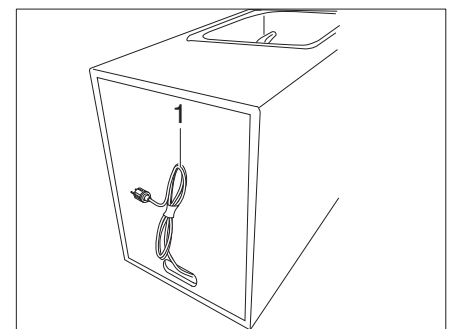


Figure 16 Câble d'alimentation pour batterie de la Campbox

Démontez le module Lavage

- Si nécessaire, débrancher le câble d'alimentation (Figure 16, 1) sur la face arrière du module Lavage.
- Si nécessaire, retirer le bidon d'eau situé à l'intérieur du module Lavage.
- Extraire le module Lavage de la Campbox.
- Saisir les poignées encastrées (Figure 15, 2) à gauche et à droite, soulever le module Lavage et le sortir du véhicule.

Monter le module Lavage

- Monter le module Lavage dans l'ordre inverse.
- Etablir le raccordement électrique.

7.7.2 Alimentation électrique Bloc cuisine

Avec la batterie de la Campbox chargée disposée sur la face arrière du module Lavage, celui-ci peut également être utilisé à l'extérieur.



- ▷ Veiller à une charge régulière et complète de la batterie. Une décharge profonde peut endommager ou détruire la batterie. La batterie se charge sur une prise électrique ou en voyage.

Charger la batterie de la Campbox

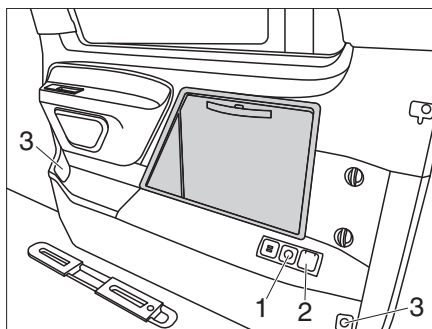


Figure 17 Prises présentes sur le véhicule

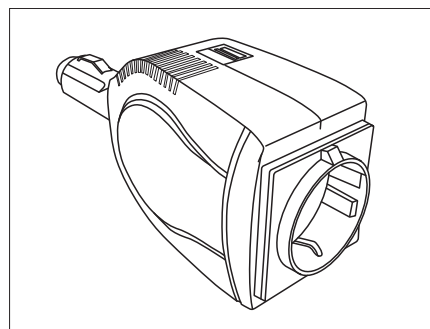


Figure 18 Onduleur

La batterie de la Campbox peut être chargée de différentes manières sur le VANSTAR :

- pendant la conduite sur l'une des prises 12 V Mercedes originales (Figure 17, 3) avec onduleur (Figure 18).
- sur la prise 230 V (Figure 17,2). Cela implique que le véhicule soit raccordé à une alimentation électrique de 230 V.
- sur la prise 12 V (Figure 17,1) du Pack Électrique en option avec onduleur (Figure 18).

7.7.3 Installer le réchaud à 2 flammes

Démonter le tiroir avec espace de rangement

- Tirer le tiroir avec l'espace de rangement en dehors de la Campbox.
- Saisir les poignées encastrées à gauche et à droite, soulever le tiroir et le sortir du véhicule.

Mettre en place le pare-vent

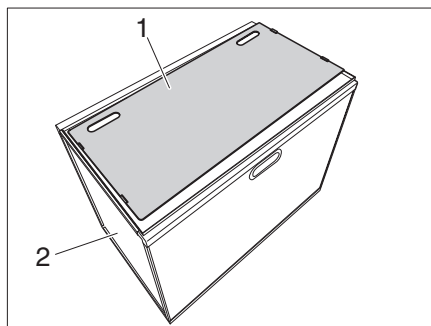


Figure 19 Retirer le pare-vent

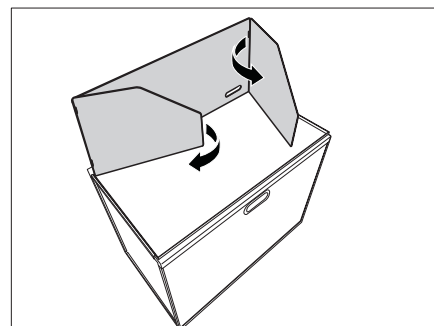


Figure 20 Mettre en place la partie arrière et les parties latérales

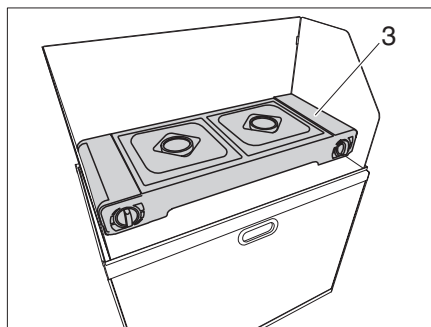


Figure 21 Installer le réchaud à 2 flammes

Installer le réchaud à 2 flammes

- Retirer le pare-vent (Figure 19, 1) de la Campbox et le déposer sur le tiroir avec espace de rangement (Figure 19, 2).
- Installer le pare-vent comme indiqué dans Figure 19 et Figure 20.
- Retirer le réchaud à 2 flammes (Figure 21, 3) de la Campbox et l'installer dans le pare-vent.



- ▶ Ne pas faire fonctionner le réchaud à 2 flammes dans le véhicule. Danger d'explosion et d'étouffement !
- ▶ Ne pas utiliser le réchaud à 2 flammes comme source de chauffage.
- ▶ Le réchaud à 2 flammes doit être utilisé uniquement avec les cartouches de gaz prévues à cet effet.



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires sur le fonctionnement du réchaud à 2 flammes dans le mode d'emploi séparé du fabricant.

7.7.4 Monter/Démonter la Campbox

Si l'espace à l'arrière du véhicule est utilisé à des fins de transport ou autres ou que la plaque de cuisson à induction doit être utilisée, il est possible de démonter la Campbox.

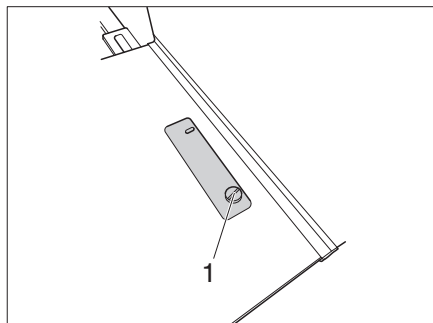


Figure 22 Vis de fixation de la Campbox

Démonter la Campbox

- Dévisser les vis de fixation (Figure 22, 1) à gauche et à droite sur la Campbox.
- Soulever la Campbox pour la sortir du véhicule.

Monter la Campbox



La Campbox doit être sécurisée en voyage. En fonction de la variante du châssis Mercedes, des points de fixation (coulisseaux) dans les rails de sièges ou dans le plancher du véhicule. La Campbox doit être fixée pendant la conduite avec les deux vis fournies.

- ▷ Veiller à ce que les vis de fixation (Figure 22, 1) soient toujours suffisamment serrées.

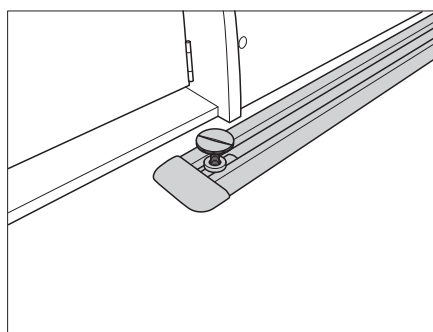


Figure 23 Variante Points de fixation dans les rails de siège

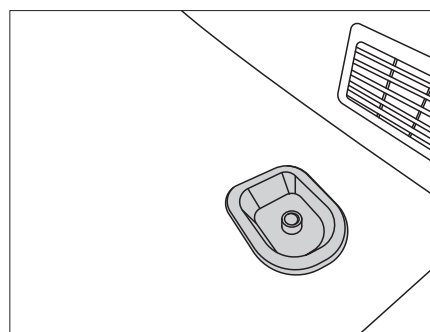


Figure 24 Variante Points de fixation dans le plancher du véhicule

- Positionner la Campbox au-dessus des trous de fixation et visser les vis de fixation (Figure 22, 1).
- Vérifier la bonne fixation de la Campbox.

*Ajuster le coulisseau dans
le rail de siège*

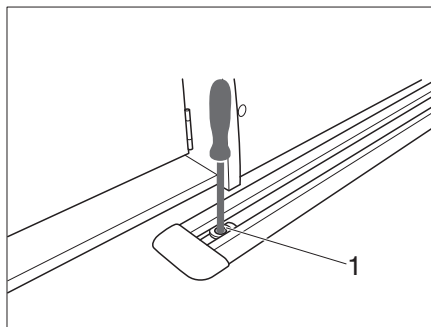


Figure 25 Déplacer le coulisseau

- Démontez la Campbox.
- Utilisez la clé Torx pour desserrer la vis dans le coulisseau (Figure 25, 1).
- Poussez le coulisseau (Figure 25, 1) à la position souhaitée et resserrer la vis dans le coulisseau.

Démontez le coulisseau

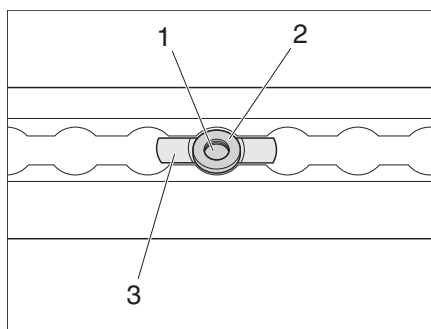


Figure 26 Démontez le coulisseau

- Démontez la Campbox.
- Utilisez la clé Torx pour desserrer la vis (Figure 26, 1) dans le coulisseau.
- Déplacez le coulisseau (Figure 26, 3) dans la grille jusqu'à ce que le disque de centrage rouge (Figure 26, 2) puisse être retiré.
- Retirez le coulisseau (Figure 26, 3).

7.7.5 Plaque de cuisson à induction

La plaque de cuisson à induction du VANSTAR se trouve du côté droit du véhicule, sous le volet d'accès Plaque de cuisson à induction (Figure 27, 1). La plaque de cuisson à induction peut être utilisée lorsque le véhicule est raccordé à l'alimentation électrique via une prise extérieure.

Préparer la plaque de cuisson à induction

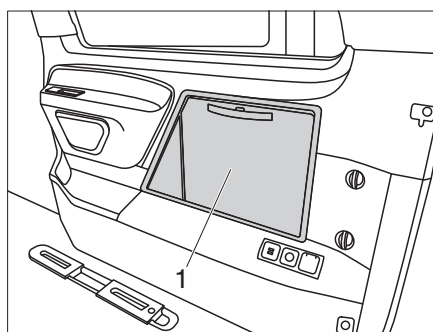


Figure 27 Volet d'accès

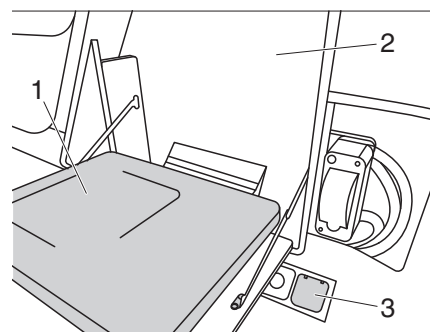


Figure 28 Alimentation électrique Plaque de cuisson à induction

- Ouvrir le volet d'accès Plaque de cuisson à induction (Figure 27, 1) et le rabattre vers le bas (Figure 28).
 - Brancher la fiche secteur de la plaque de cuisson à induction (Figure 28, 1) dans la prise (Figure 28, 3).
 - Installer la protection anti-projections (Figure 28,2).
 - Procéder dans l'ordre inverse pour ranger la plaque de cuisson à induction.
- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires dans le mode d'emploi séparé du fabricant.

Ranger la plaque de cuisson à induction



7.8 Monter la banquette avec Campbox Sleep (en option)

La Campbox Sleep se transforme en espace de couchage supplémentaire en quelques manipulations. Pour ce faire, la Campbox doit être montée dans le véhicule (voir chapitre 7.7.4).

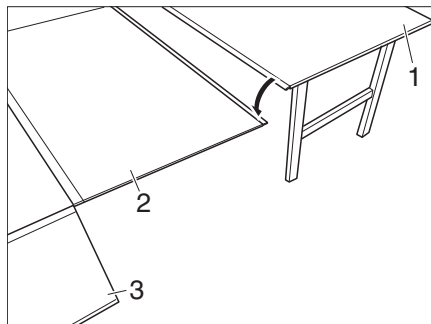


Figure 29 Accrocher la rallonge de table

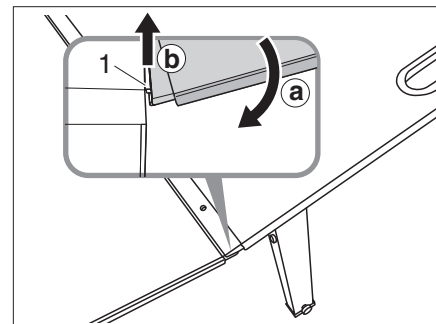


Figure 30 Accrocher la table

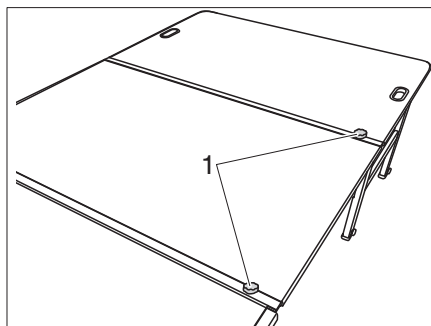


Figure 31 Mettre en place la sécurité

Monter la banquette

- Placer la rallonge de lit (Figure 29, 2) sur le rail (Figure 30, 1) de la Campbox et la déplacer vers le bas (Figure 30, a).
- Soulever les deux rails au niveau du point de raccordement (Figure 30, b). Les rails s'engagent les uns dans les autres.
- Engager la table (Figure 29, 1) dans la rallonge de table (Figure 29, 2) de la même manière (Figure 30).
- Serrer les vis étoiles (Figure 31, 1) dans les deux raccords de rails pour les fixer.

7.9 Mettre en place la table

La surface de couchage de Campbox Sleep peut également être utilisée comme table.

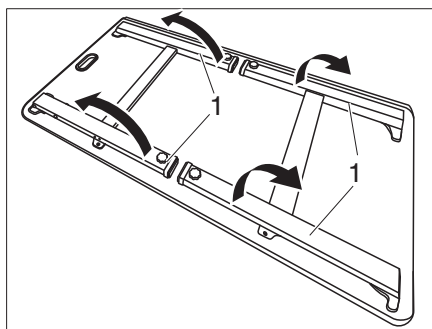


Figure 32 Dessous de la table

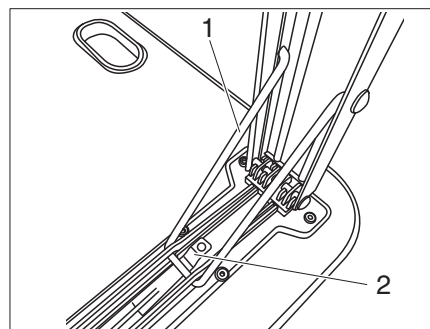


Figure 33 Dispositif de verrouillage

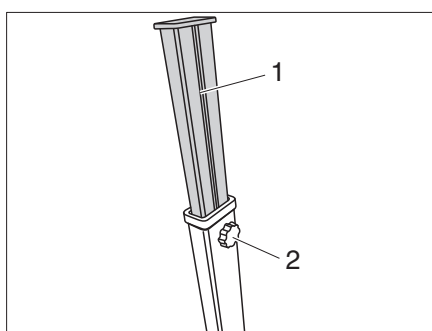


Figure 34 Régler les pieds de table

Mettre en place la table

- Remonter tous les pieds de table (Figure 32, 1) jusqu'à ce que les étriers (Figure 33, 1) s'engagent dans les dispositifs de verrouillage.
- Retourner la table et la placer sur les pieds de table.

Allonger les pieds de table

- Ouvrir la vis étoile (Figure 34, 2) du pied de table correspondant et tirer sur la rallonge (Figure 34, 1).
- Après avoir atteint la rallonge souhaitée, serrer la vis étoile (Figure 34, 2).

Replier la table

- Escamoter la rallonge (Figure 34, 1) au niveau de tous les pieds de table et sécuriser avec la vis étoile (Figure 34, 2).
- Appuyer sur le cran (Figure 33, 2) et déplacer les pieds de table (Figure 32, 1) vers le bas.

8.1 Indications générales de sécurité



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.
- ▶ Tous les appareils électriques (p.ex. les téléphones mobiles, émetteurs-récepteurs, téléviseurs ou lecteurs DVD), installés ultérieurement dans le véhicule et mis en marche pendant le voyage doivent présenter certaines caractéristiques : Il s'agit du marquage CE, du contrôle CEM (compatibilité électromagnétique) et du contrôle "E1".
Il s'agit de l'unique moyen de garantir la sécurité de fonctionnement du véhicule pendant le voyage. Dans le cas contraire, il est possible que l'airbag se déclenche ou que l'électronique de bord soit perturbée.

Le véhicule est un lieu sûr en cas d'orage (cage de Faraday). Il faut néanmoins rester prudent : couper le raccordement 230 V et rentrer les antennes afin de protéger les appareils électriques.

8.2 Réseau de bord 12 V



- ▷ Afin de couper l'alimentation électrique de **tous** les consommateurs électriques 12 V, couper la batterie du Pack Électrique (équipement spécial) du réseau de bord de 12 V.

Si le véhicule n'est pas raccordé à l'alimentation 230 V ou si l'alimentation de 230 V est coupée, la batterie du Pack Électrique (équipement spécial) alimente le chauffage d'appoint et la prise 12 V sur la colonne D avec un courant continu de 12 V.

Lorsque le moteur du véhicule porteur tourne, la batterie du Pack Électrique est alimentée par l'alternateur du véhicule. La batterie de démarrage n'est pas chargée via le raccordement 230 V.

8.2.1 Batterie du Pack Électrique (équipement spécial)



- ▷ Ne pas partir en voyage sans avoir entièrement chargé la batterie. Par conséquent, charger la batterie pendant au moins 20 heures avant le voyage.
- ▷ Profiter de chaque occasion qui se présente pendant le voyage pour recharger la batterie.
- ▷ Après le voyage, charger la batterie pendant au moins 20 heures.
- ▷ Avant une immobilisation temporaire, charger la batterie pendant au moins 20 heures.
- ▷ Une décharge profonde de longue durée endommage la batterie de manière irréparable.
- ▷ Pour charger la batterie du Pack Électrique, utiliser uniquement le chargeur incorporé.
- ▷ En cas de surcharge, la batterie est endommagée de façon irréparable.
- ▷ En cas d'immobilisation prolongée (4 semaines et plus), couper la batterie du réseau de bord de 12 V ou la recharger régulièrement.
- ▷ Ne pas fumer à proximité de la batterie.

La batterie est protégée par un fusible plat de 40 A. Celui-ci se trouve sous le siège du conducteur à côté de la batterie.

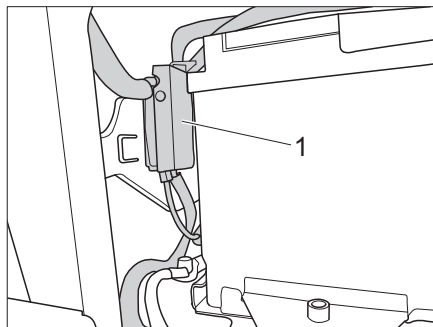


Figure 35 Fusible plat 40 A pour la batterie du Pack Électrique

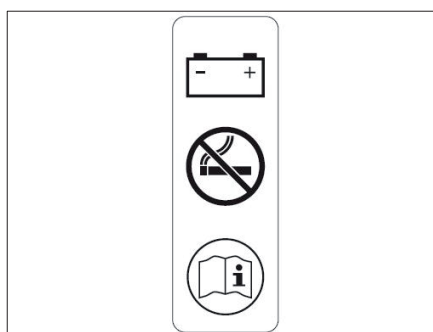


Figure 36 Ne pas fumer à proximité de la batterie du Pack Électrique



La batterie ne nécessite pas d'entretien. Ne nécessite pas d'entretien signifie :

- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau d'acide.
- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de graisser les pôles de la batterie.
- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de rajouter de l'eau distillée.

Une batterie sans entretien doit cependant être constamment rechargée.

Emplacement

La batterie du Pack Électrique est montée sous le siège conducteur.

Chargement par l'alimentation 230 V

Si le véhicule est raccordé à l'alimentation 230 V, la batterie du Pack Électrique se charge via le chargeur. La batterie de démarrage est chargée exclusivement via l'alternateur pendant la conduite. Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période donnée, la batterie de démarrage doit être chargée régulièrement. Tenir compte du mode d'emploi du fabricant du châssis.

Afin d'utiliser la puissance maximale du chargeur, couper tous les appareils électriques pendant le processus de chargement.

Changement



- ▷ Lors du changement de la batterie du Pack Électrique, utiliser exclusivement une batterie de même type.
- ▷ Lors du changement de la batterie du Pack Électrique, n'utiliser qu'une batterie conforme à la capacité minimale du chargeur. Observer le mode d'emploi séparé du chargeur. Une batterie ne possédant qu'une faible capacité s'échauffe trop lors du chargement. Risque d'explosion !
- ▷ Ne pas inverser les pôles en branchant les câbles de la batterie.



- ▷ Ne pas actionner le démarreur lorsque la batterie de démarrage ou la batterie du Pack Électrique est débranchée. Danger de court-circuit !
- ▷ Couper le moteur, mettre les alimentations 230 V et 12 V ainsi que tous les consommateurs hors circuit avant de débrancher et de connecter la batterie du Pack Électrique. Danger de court-circuit !
- ▷ Ne pas fumer lors du changement de la batterie.

Pour changer la batterie du Pack Électrique, procéder comme suit :

- Arrêter le moteur du véhicule.
- Débrancher le véhicule du raccordement électrique 220 V.
- Risque de court-circuit lors du débranchement des pôles de la batterie. C'est pourquoi il convient de débrancher tout d'abord le pôle négatif puis le pôle positif de la batterie.
- Démonter la batterie hors du véhicule.
- Procéder dans l'ordre inverse pour monter la batterie neuve.

8.3 Chargeur



- ▷ Toujours laisser le chargeur allumé dans la mesure du possible (hormis pendant les opérations de maintenance ou lors du démontage de la batterie du Pack Électrique).
- ▷ Le chargeur chauffe pendant le fonctionnement. En cas de décharge profonde de la batterie, il peut arriver que la protection thermique se déclenche et qu'elle désactive l'appareil pendant une courte durée. Après la phase de refroidissement, le chargeur s'allume à nouveau automatiquement.

Chargeur

Le chargeur de la batterie du Pack Électrique est installé dans le véhicule à l'arrière à droite, derrière l'habillage d'origine Mercedes, à proximité de la cuisinière à induction. Le chargeur est toujours allumé en usine et n'a pas besoin d'être éteint pendant son fonctionnement, sauf durant les travaux de maintenance par le revendeur.

8.4 Survolteur

Le véhicule est équipé d'un survolteur (Figure 37,1). Il est installé à l'arrière sous le siège conducteur et sert à optimiser la charge de la batterie auxiliaire pendant la conduite. Le fusible 25 A correspondant est monté au sol sur le côté conducteur sur la colonne A (Figure 38, 1).

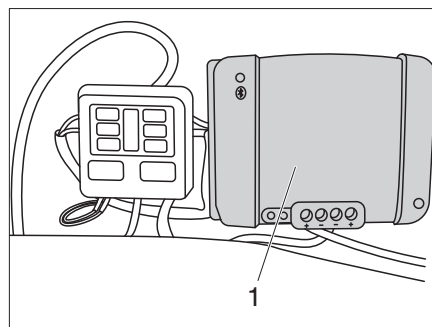


Figure 37 Survolteur

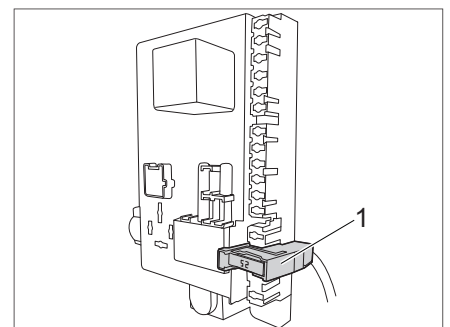


Figure 38 Fusible pour survolteur



- ▷ Pour éviter les raccordements non autorisés de tiers, modifier le code PIN du survolteur.
- ▷ Pour ce faire, tenir compte du mode d'emploi du fabricant.

8.5 Réseau de bord 230 V



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.

Le réseau de bord 230 V alimente les prises de courant avec contact de mise à la terre pour des appareils de 10 A maximum :

Les consommateurs électriques connectés au réseau de bord 12 V de la cellule sont alimentés en tension par la batterie du Pack Électrique.

Raccorder le véhicule aussi souvent que possible à une alimentation 230 V extérieure. Le chargeur recharge automatiquement la batterie du Pack Électrique.

8.5.1 Raccordement 230 V




- ▶ L'alimentation externe de 230 V est protégée par un disjoncteur de courant résiduel (RCD, 30 mA).
- ▶ Dérouler entièrement le câble des enrouleurs pour éviter une surchauffe.



- ▷ Pour le branchement sur les terrains de camping (bornes de distribution), il est prescrit d'utiliser des disjoncteurs différentiels (disjoncteur FI, 30 mA).

Le véhicule peut être relié à un réseau d'alimentation de courant externe en 230 V. La longueur du câble utilisé ne doit pas dépasser 25 m.

Selon le modèle, le portillon pour le raccordement 230 V est pourvu du symbole .

Brancher le câble d'alimentation :

- Portillon extérieur, ouvert.
- Selon le modèle, basculer le portillon vers le haut.
- Insérer le connecteur.



- ▷ Selon le modèle, déverrouiller le connecteur avant de le débrancher.

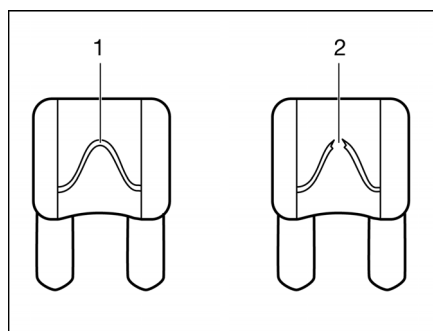
8.6 Fusibles



- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'origine du problème a été détectée et éliminée.
- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'alimentation électrique est désactivée.
- ▶ Ne jamais ponter ni réparer des fusibles.

8.6.1 Fusibles 12 V

Les appareils électriques branchés sur l'alimentation 12 V de la cellule sont protégés par des fusibles séparés. Les fusibles sont accessibles à différents emplacements dans le véhicule.



- 1 Élément fusible intact
- 2 Élément fusible discontinu

Figure 39 Fusible 12 V

Un fusible 12 V intact est reconnaissable grâce à l'élément fusible (Figure 39,1) intact. Si l'élément fusible est discontinu (Figure 39,2), changer le fusible.

Avant de changer les fusibles, veuillez consulter les données suivantes pour connaître la fonction, la puissance et la couleur du fusible concerné. Lors d'un changement de fusibles, n'utiliser que des fusibles plats dont les valeurs sont indiquées ci-dessous.

Les fusibles 12 V du VANSTARS se trouvent à l'arrière sous le siège conducteur en cas de survolteur.

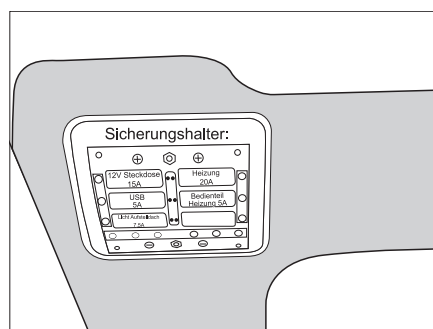


Figure 40 Porte-fusible Fusibles 12 V

8.6.2 Disjoncteur 230 Volts

Le courant de bord de 230 Volts (raccordement extérieur) est équipé d'un disjoncteur (Figure 41). Celui-ci sert surtout à la protection des câbles. La boîte à fusibles se trouve à l'arrière, à droite du compartiment de la cuisinière, derrière un volet. Le disjoncteur se déclenche en cas de court-circuit et de surcharge dans le réseau de ligne.

Le dispositif de protection contre les courants de défaut est acheminé via la ligne d'alimentation du réseau extérieur. Celui-ci doit être présent dans chaque réseau d'alimentation conformément à la Directive UE. Pour des raisons de sécurité, ce dispositif de protection contre les courants de défaut doit être vérifié à chaque nouveau lieu d'alimentation.

Si le disjoncteur se déclenche pendant le fonctionnement, il est nécessaire d'en déterminer la cause et de la corriger en isolant l'élément fautif du réseau électrique. En cas de doute, adressez-vous à un électricien spécialisé ou au service après-vente de votre concessionnaire de la marque.

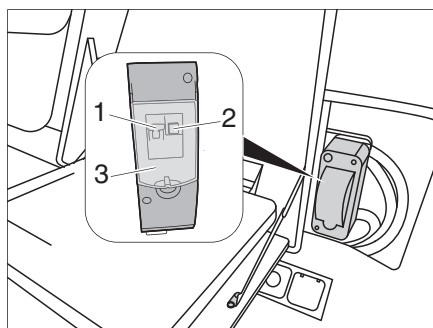


Figure 41 Disjoncteur automatique de 230 V

- Ouvrir le volet de protection (Figure 41,3).

Le raccordement 230 V est protégé par un disjoncteur automatique bipolaire (Figure 41,1).



- ▷ Le disjoncteur différentiel (Figure 41,2) 230 Volt doit être actionné une fois par an pour éviter que le mécanisme ne « colle » et que la durée de déclenchement ne soit prolongée.

9.1 Généralités



- ▷ Par mesure de sécurité, les pièces de rechange des appareils de chauffage doivent répondre aux données du fabricant et être agréées par celui-ci en tant que pièces de rechange. Ces pièces de rechange doivent être montées par le constructeur ou par un atelier spécialisé agréé.



- ▷ Pour plus d'informations, voir les modes d'emploi de tous les appareils ménagers intégrés.

Selon le modèle, le véhicule est équipé des appareils suivants : chauffage et cuisine.

10.1 Alimentation en eau, généralités



- ▶ Mettre uniquement de l'eau fraîche dans le bidon d'eau.
- ▶ L'eau stagnant dans le bidon d'eau ou dans les conduites d'eau devient impropre à la consommation en peu de temps. Rincer pour cela minutieusement les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche avant chaque utilisation du véhicule. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau. Après chaque utilisation du véhicule, vidanger le bidon d'eau et les conduites d'eau.



- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert en position intermédiaire. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés, sur le véhicule lui-même, ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.
- ▷ Sans eau, la pompe à eau s'échauffe et peut être endommagée. Ne jamais faire fonctionner la pompe à eau quand le bidon d'eau est vide.
- ▷ Utiliser la pompe à eau uniquement dans le bidon d'eau rempli d'eau fraîche.

Le véhicule est équipé d'un bidon d'eau intégré. Une pompe à eau électrique pompe l'eau au robinet d'eau (Figure 44, 1). Lorsqu'on ouvre le robinet d'eau, la pompe à eau est automatiquement mise en service et envoie l'eau au point de prise.

L'eau usée est collectée dans un bidon d'eaux usées.



- ▷ L'installation d'alimentation en eau correspond à l'état de la technique 03/2009 (Directive 2002/72/UE).

10.2 Bidon d'eau

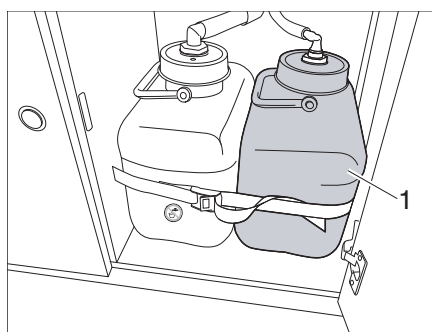


Figure 42 Bidon d'eau

Quantité de remplissage

Le bidon d'eau (Figure 42, 1) contient presque 10 l.

10.3 Bidon d'eaux usées



▷ En cas de risque de gel, insérer toujours une quantité suffisante de produit antigel (p. ex. du sel de cuisine) dans le bidon d'eaux usées, pour éviter le gel des eaux usées.

▷ Ne jamais vider de l'eau bouillante dans l'évier. Ceci peut provoquer des déformations et des fuites dans le système d'évacuation des eaux usées.



▷ Vider le bidon d'eaux usées uniquement aux stations de vidange prévues à cet effet sur les terrains de camping ou aux emplacements de stationnement.

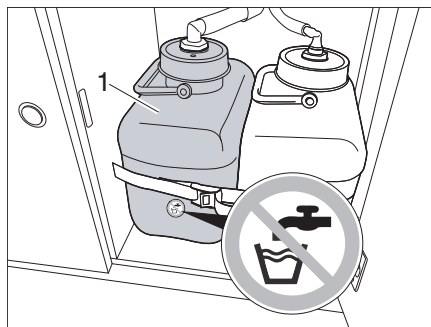


Figure 43 Bidon d'eaux usées

Le bidon d'eaux usées (Figure 43,1) se trouve dans le bloc cuisine.

Quantité de remplissage

Le bidon d'eaux usées contient presque 10 l.

Nettoyage

Nettoyer le bidon d'eaux usées plusieurs fois par an.

10.4 Circuit d'eau



- ▷ Sans eau, la pompe à eau s'échauffe et peut être endommagée. Ne jamais faire fonctionner la pompe à eau quand le bidon d'eau est vide.
- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.
- ▷ Après vidange du circuit d'eau, fermer à nouveau le robinet d'eau.

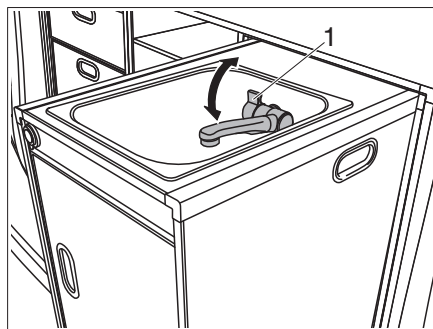


Figure 44 Evier avec robinet d'eau

Le bloc cuisine est doté d'un évier avec robinet d'eau.

Ouvrir/fermer le robinet d'eau

- Tourner le robinet d'eau (Figure 44,1).
L'eau est pompée vers le haut depuis le bidon d'eau (Figure 42,1). L'eau usée est collectée dans un bidon d'eaux usées (Figure 43,1).
- Tourner le robinet d'eau (Figure 44,1) dans le sens inverse.
La pompe dans le bidon d'eau s'arrête.

11.1 Entretien extérieur

11.1.1 Lavage au nettoyeur à haute pression



- ▷ Ne pas nettoyer les pneus au nettoyeur à haute pression. Les pneus peuvent être endommagés.
- ▷ Ne pas asperger directement les applications sur la carrosserie (bandes déco) avec un nettoyeur à haute pression. Les applications sur la carrosserie risqueraient de se décoller.

Avant de laver le véhicule au nettoyeur à haute pression, lire attentivement le mode d'emploi du nettoyeur à haute pression.

Lors du lavage à l'aide de la buse à jet rond, maintenir une distance minimale d'environ 700 mm entre le véhicule et la buse de nettoyage.

N'oubliez pas que le jet d'eau sortant de la buse de nettoyage est sous pression. Vous pouvez endommager votre véhicule si vous ne maniez pas correctement votre nettoyeur à haute pression. La température d'eau ne doit pas dépasser 60 °C. Le jet d'eau ne doit pas rester sur place mais être constamment en mouvement. Ne pas diriger le jet d'eau directement sur les fentes de porte, les parties électriques, les connecteurs, les joints, les grilles d'aération ou les lanternes. Risque d'endommagement du véhicule ou d'infiltration d'eau dans l'espace intérieur.

11.1.2 Lavage du véhicule



- ▷ Ne jamais faire nettoyer le véhicule dans un tunnel de lavage. De l'eau peut pénétrer dans les ouvertures de l'aération forcée. Le véhicule peut être endommagé.
- Ne laver le véhicule que dans un lieu prévu pour le lavage de véhicules. Éviter toute exposition directe au soleil. Respecter les mesures pour la protection de l'environnement.
- Nettoyer les appliques extérieures et les pièces rapportées en matière plastique uniquement avec beaucoup d'eau chaude et un produit de nettoyage approprié à cet effet ainsi qu'un chiffon doux.
- Laver le véhicule avec beaucoup d'eau, une éponge propre ou une brosse souple. En cas de saletés tenaces, ajouter du produit pour vaisselle à l'eau de lavage.
- Frotter les joints en caoutchouc des portes et portillons de l'espace rangement avec du talc.
- Traiter les barillets des portes et portillons de l'espace rangement avec de la poussière de graphite.

11.2 Entretien intérieur



- ▷ Si possible, toujours traiter les taches immédiatement.
- ▷ Les éléments en matière synthétique dans le secteur de la cellule sont extrêmement fragiles et réclament un entretien particulièrement soigneux. Les solvants ou nettoyeurs à base d'alcool ainsi que les produits à récurer sont à proscrire. Ceci permet d'éviter qu'ils ne deviennent poreux ou se fissurent.



- ▷ Ne pas verser de produits corrosifs dans les ouvertures de vidange. Ne pas verser d'eau bouillante dans les ouvertures d'évacuation. Les produits corrosifs ou l'eau bouillante endommagent les tuyaux d'évacuation et les siphons.
- ▷ Ne pas employer de vinaigre concentré pour nettoyer le circuit d'eau ou pour détartrer les conduites d'eau. Le vinaigre concentré peut endommager des joints ou des parties de l'installation. Pour détartrer, employer des détartrants usuels en vente dans le commerce.
- ▷ Utiliser l'eau avec parcimonie. Eliminer tous les restes d'eau.



- ▷ Les points de services après-vente du revendeur sont à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire relative à l'emploi de produits d'entretien.
- Nettoyer les surfaces et poignées des meubles, les luminaires ainsi que tous les éléments en matière synthétique dans la zone habitat avec de l'eau et un chiffon en laine. On peut ajouter un produit nettoyant doux dans l'eau. Si nécessaire, entretenir les surfaces vernies à l'aide de polish pour meubles.
- Nettoyer les tissus des coussins avec de la mousse sèche pour coussins ou la mousse d'une lessive pour tissus fragiles. Ne pas laver les tissus des coussins. Protéger les coussins du soleil pour qu'ils gardent leurs couleurs.
- Ne jamais nettoyer l'évier et le réchaud à gaz avec une poudre à récurer granuleuse. Éviter tout ce qui provoque des éraflures ou des rayures.
- Nettoyer le réchaud à gaz uniquement avec un chiffon humide. L'eau ne doit pas pénétrer dans les ouvertures du réchaud à gaz. L'eau peut endommager le réchaud à gaz.
- Les ceintures de sécurité peuvent se nettoyer à l'état déroulé avec de l'eau chaude savonneuse. Les ceintures de sécurité devront être entièrement séchées avant d'être de nouveau enroulées.
- Nettoyer le bidon d'eau avec de l'eau et du produit pour vaisselle, rincer ensuite avec beaucoup d'eau fraîche.

11.3 Notice d'entretien pour le toit relevable



- ▷ Les instructions d'entretien présentées ci-dessous doivent être exécutées plusieurs fois par an selon la fréquence d'utilisation du toit relevable, mais au moins une fois par an.
- Avant le début de la saison, traiter le soufflet en tissu avec un imperméabilisant du commerce
- Ne jamais fermer le soufflet en tissu en état humide ou mouillé. Toutefois, si ceci ne peut être évité, sécher entièrement le soufflet aussitôt que possible.
- Avant les mois d'hiver, enduire le joint en caoutchouc sur la coque de toit avec du talc ou un produit similaire afin d'éviter que le joint ne gèle sur la carrosserie en cas de froid.
- L'entretien du toit se fait conformément aux instructions d'entretien de la peinture du fabricant du véhicule. Des produits d'entretien de la peinture du commerce peuvent être utilisés.
- Respecter les consignes d'entretien du fournisseur.

11.4 Entretien en hiver



- ▷ En cas de risque de gel, toujours faire fonctionner le chauffage à au moins 15 °C. Mettre le ventilateur à air pulsé (si présent) sur automatique. En outre, ouvrir légèrement les abattants des placards lors de températures extérieures extrêmes. L'air chaud circulant peut p.ex. éviter le gel des conduites d'eau et la formation d'eau de condensation dans les espaces de rangement.

11.4.1 Régime hiver

En régime hiver, l'habitation du véhicule à de basses températures forme de l'eau de condensation. Une aération suffisante est primordiale pour assurer une bonne qualité de l'air à l'intérieur et pour éviter des dommages du véhicule par l'eau de condensation.

- Durant la période de préchauffage du véhicule, mettre le chauffage sur la position maximum. Ceci permet une aération optimale.
- Soulever le matin tous les coussins, aérer les espaces de rangement et les endroits humides.



- ▷ Si de l'eau de condensation s'est tout de même formée quelque part, l'éponger.

11.5 Immobilisation

11.5.1 Immobilisation temporaire




- ▶ Après une longue période de stationnement (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation de gaz par un service spécialisé.
- ▶ Tenir compte que l'eau devient impropre à la consommation en peu de temps.

Avant chaque immobilisation, passer en revue la liste de contrôle :

Véhicule de base

Activités	effectué
Remplir entièrement le réservoir de carburant. Ceci permet d'éviter la corrosion du système d'alimentation en carburant	
Placer le véhicule sur des béquilles de manière à soulager les pneus, ou bien le déplacer toutes les 4 semaines. Ceci permet d'éviter les marques d'appui sur les pneumatiques ou les paliers	
Protéger les pneus contre un rayonnement solaire direct. Risque de fissuration !	
Gonfler les pneus jusqu'à la pression maximale recommandée	
Prière de toujours assurer une bonne circulation d'air frais au niveau du dessous de caisse	
▷ L'humidité ou le manque d'oxygène, p.ex. par suite de recouvrement avec un film plastique, peuvent provoquer des irrégularités optiques sur le dessous de caisse.	
Tenir en outre compte des consignes contenues dans le mode d'emploi du véhicule de base	

	Activités	effectué
Espace intérieur	Soulever les coussins pour qu'ils s'aèrent et les recouvrir	
Installation électrique	Charger au maximum la batterie du Pack Électrique et la batterie de démarrage  ▷ Avant une immobilisation temporaire, charger la batterie pendant au moins 20 heures. Couper la batterie du Pack Électrique du réseau de bord de 12 V	


11.5.2 Hivernage

Il est nécessaire de procéder aux manœuvres complémentaires suivantes en cas d'hivernage :

	Activités	effectué
Véhicule de base	Nettoyer soigneusement la carrosserie et le dessous de caisse et les asperger de cire chaude ou les conserver à l'aide d'un produit d'entretien pour peinture Remplir le réservoir de carburant de diesel d'hiver Vérifier la protection contre le gel dans l'eau de refroidissement Réparer les dommages de peinture	
Cellule	Maintenir les ouvertures de l'aération forcée ouvertes Nettoyer et lubrifier toutes les charnières des portes et portillons Badigeonner les dispositifs de verrouillage avec de l'huile ou de la glycérine Enduire tous les joints en caoutchouc de talc Traiter les barillettes avec de la poudre de graphite	
Espace intérieur	Débrancher le déshumidificateur d'air Retirer les coussins de véhicule et les ranger à l'abri de l'humidité Aérer l'intérieur toutes les 3 semaines Vider toutes les armoires et les coffres de rangement et ouvrir les portillons, les portes et les tiroirs Nettoyer soigneusement l'espace intérieur	
Installation électrique	Démonter la batterie de démarrage et la batterie du Pack Électrique et les ranger à l'abri du gel (voir chapitre 9)	
Véhicule complet	Placer les bâches de telle sorte que les ouvertures d'aération ne soient pas recouvertes ou bien utiliser des bâches perméables à l'air	

11.5.3 Remise en service du véhicule après une immobilisation temporaire ou un hivernage

Avant la mise en service, respecter cette liste de contrôle :

	Activités	effectué
Véhicule de base	Vérifier la pression des pneus	
	Vérifier la pression de la roue de secours	
Cellule	Vérifier le fonctionnement des portes, des fenêtres et du toit relevable	
	Vérifier le fonctionnement de toutes les serrures extérieures	
Installation électrique	Raccorder l'alimentation 230 V par l'intermédiaire d'une prise extérieure étanche	
	Charger au maximum la batterie du Pack Électrique et la batterie de démarrage	
	 ▷ Après l'immobilisation, charger la batterie au moins pendant 20 heures.	
	Raccorder la batterie du Pack Électrique au réseau de bord de 12 V (voir chapitre 8.2.1)	
	Contrôler le fonctionnement correct de l'installation électrique, p.ex. éclairage intérieur, prises de courant, ainsi que des appareils électriques	
Circuit d'eau	Rincer les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau	
	Fermer le robinet d'eau	
	Vérifier l'étanchéité du robinet d'eau	
Appareils intégrés	Contrôler le fonctionnement de la boîte froide	
	Contrôler le fonctionnement du chauffage	
	Contrôler le fonctionnement du réchaud à gaz	

12.1 Contrôles officiels

Les véhicules homologués en République fédérale d'Allemagne doivent selon §29 StVZO subir régulièrement une visite technique générale officielle ("TÜV", "DEKRA").

Pour les autres pays, les dispositions nationales en vigueur s'appliquent.

12.2 Travaux d'inspection

Comme tout appareil technique, le véhicule devra être révisé à intervalles réguliers.

Ces travaux d'inspection doivent être exécutés par un personnel spécialisé.

Le point de service après-vente exécutant atteste des travaux effectués.

Faire confirmer les travaux d'inspection du châssis dans le livret du service après-vente du constructeur du châssis.



- ▷ Observer les inspections prescrites par le fabricant et les faire effectuer aux intervalles prescrits. Ainsi la valeur du véhicule est préservée.
- ▷ L'attestation des travaux d'inspection exécutés sert également de preuve en cas de vices et défauts couverts par la garantie.

12.3 Travaux de maintenance

12.3.1 Généralités

Comme tout appareil technique, le véhicule devra être entretenu. L'importance et la fréquence de ces travaux dépendront des conditions de marche et d'utilisation. Le véhicule devra être entretenu plus fréquemment s'il est utilisé dans des conditions de fonctionnement difficiles.

Le véhicule de base et les appareils intégrés doivent être entretenus à la fréquence indiquée dans les modes d'emploi correspondants.

12.3.2 Travaux de maintenance sur le toit relevable



- ▷ Les opérations de maintenance présentées ci-dessous doivent être exécutées plusieurs fois par an selon la fréquence d'utilisation du toit relevable, mais au moins une fois par an.
 - Aérer le soufflet en tissu plusieurs fois par an.
 - Sur le modèle avec verrouillage des ceintures, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des ceintures et des languettes.
 - Respecter les consignes d'entretien du fournisseur.
 - Inspecter la coque de toit/le mécanisme de coque de toit et ajuster si nécessaire.

Ajuster les dispositifs de verrouillage

Les dispositifs de verrouillage du toit relevable doivent être ajustés si nécessaire après plusieurs utilisations.

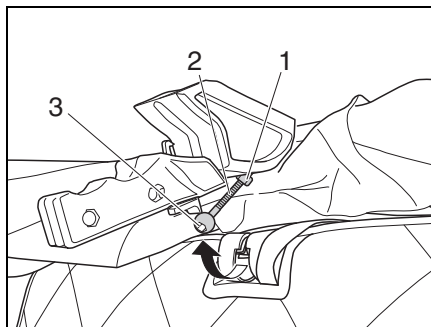


Figure 45 Dispositif de verrouillage Toit relevable

- Défaire le verrouillage.
- Faire pivoter le boulon (Figure 45, 2) hors du logement de verrouillage.
- Desserrer la vis à six pans (Figure 45, 1).
- Serrer le boulon à l'aide d'une clé à six pans creux sur le logement à six pans creux (Figure 45, 3).
- Serrer la vis à six pans creux (Figure 45, 1) et faire pivoter le boulon (Figure 45, 2) dans le logement de verrouillage.

12.4 Pièces de rechange



- ▶ Chaque changement de l'état de livraison du véhicule peut influencer sur la conduite et la sécurité routière.
- ▶ Les équipements spéciaux et les pièces de rechange d'origine préconisés par le fabricant ont été mis au point et homologués spécialement pour votre véhicule. Le revendeur VANSTAR tient ces produits à votre disposition. Le revendeur VANSTAR est au courant des particularités techniques autorisées et se charge des travaux nécessaires de manière fiable et qualifiée.
- ▶ Des accessoires, des pièces ajoutées ainsi que des pièces de transformation ou intégrées qui ne seraient pas fournis par le fabricant peuvent causer des dégâts sur le véhicule et compromettre la sécurité routière. Il n'existe aucune garantie de qualité du produit même dans le cas où vous disposez d'un rapport d'expertise, d'une autorisation de mise en circulation ou d'un type de construction homologué.
- ▶ Nous déclinons toute responsabilité pour les dégâts éventuellement causés par des produits non homologués par le fabricant. Ceci est également valable en cas de modifications non autorisées au véhicule.

Par mesure de sécurité, les pièces de rechange des appareils doivent répondre aux données du fabricant et être agréées par celui-ci en tant que pièces de rechange. Ces pièces de rechange doivent être montées uniquement par le fabricant des appareils ou par un atelier spécialisé agréé. Pour les pièces détachées, les revendeurs VANSTAR sont à votre disposition.

En cas de commande de pièces de rechange, signaler le numéro de série et le type de véhicule au revendeur VANSTAR.

Le véhicule décrit dans ce mode d'emploi est conçu et équipé selon la norme de notre usine. Nous proposons une série d'accessoires utiles à chaque domaine d'utilisation. Lors de montage d'accessoires spéciaux, vérifier si ceux-ci doivent être mentionnés sur les papiers du véhicule. Respecter le poids total autorisé en charge. Votre revendeur VANSTAR vous conseillera volontiers.

12.5 Plaque signalétique



- 1 Numéro d'homologation
- 2 Niveau de configuration
- 3 Numéro de châssis
- 4 Fabricant du véhicule

Figure 46 Plaque signalétique

La plaque signalétique (Figure 46) comportant le numéro de série est apposée sur la porte conducteur.

Ne pas enlever la plaque signalétique. La plaque signalétique :

- Identifie le véhicule
- Est utile lors de la commande de pièces de rechange
- Permet d'identifier le détenteur du véhicule, conjointement avec les papiers du véhicule

12.6 Autocollants d'avertissement et d'indication

Des autocollants d'avertissement et d'indication sont apposés à l'intérieur et sur la partie extérieure du véhicule. Les autocollants d'avertissement et d'indications servent à la sécurité et ne doivent pas être enlevés.



- ▷ Des autocollants de rechange peuvent être commandés auprès du partenaire commercial autorisé ou du point de service après-vente.

12.7 Changer les pneus



- ▷ Respecter les informations du mode d'emploi du fabricant du véhicule.

13.1 Installation électrique



- ▷ Lors du changement de la batterie du Pack Électrique, utiliser exclusivement des batteries de même type.
- ▷ Pour remplacer les fusibles, voir chapitre 8.2.1.

Dysfonctionnement	Cause	Remède
L'éclairage intérieur ne fonctionne pas	Réglette d'éclairage DEL défectueuse	Remplacer la réglette d'éclairage DEL
Pas d'alimentation 230 V, malgré le raccordement au réseau	Le disjoncteur automatique 230 V est déclenché	Réenclencher le disjoncteur automatique 230 V
La batterie du Pack Électrique ne se charge pas en régime à 230 V	Fusible plat Jumbo (40A) défectueux sur la batterie du Pack Électrique	Remplacer le fusible plat Jumbo (40A) sur la batterie du Pack Électrique
La batterie du Pack Électrique n'est pas chargée par le véhicule	Booster de chargement défectueux	Consulter le service après-vente

13.2 Cuisine

Dysfonctionnement	Cause	Remède
La sécurité d'allumage ne répond pas (la flamme ne continue pas à brûler après relâchement des boutons)	Temps de chauffage trop bref	Maintenir le bouton enfoncé pendant 15 à 20 secondes env.
	Sécurité d'allumage défectueuse	Consulter le service après-vente
La flamme s'éteint en position "Petite flamme"	Position incorrecte du dispositif de sécurité d'allumage	Positionner correctement la sécurité d'allumage (ne pas plier). L'extrémité du capteur doit dépasser le brûleur de 5 mm. Le col de la sonde ne doit pas être à plus de 3 mm de la couronne du brûleur. Si cela ne fonctionne toujours pas, consulter le service après-vente